

Antonia Giraud
Gerhart Scholarship
Middlebury College MA program

Executive Summary

**Cooperation or Competition? The American
and French Foreign Policies in Africa.**

20050802 093

27 2005

REPORT DOCUMENTATION PAGE			Form Approved OMB No. 0704-0188	
Public reporting burden for this collection of information is estimated to average 1 hour per response, including the time for reviewing instructions, searching existing data sources, gathering and maintaining the data needed, and completing and reviewing the collection of information. Send comments regarding this burden estimate or any other aspect of this collection of information, including suggestions for reducing this burden, to Washington Headquarters Services, Directorate for Information Operations and Reports, 1215 Jefferson Davis Highway, Suite 1204, Arlington, VA 22202-4302, and to the Office of Management and Budget, Paperwork Reduction Project (0704-0188), Washington, DC 20503.				
1. AGENCY USE ONLY (Leave blank)		2. REPORT DATE 26 Jul. 05	3. REPORT TYPE AND DATES COVERED THESIS	
4. TITLE AND SUBTITLE COOPERATION OR COMPETITION? THE FUTURE OF FRENCH AND AMERICAN FOREIGN POLICY IN AFRICA.			5. FUNDING NUMBERS	
6. AUTHOR(S) 1ST LT GIRAUD ANTONIA R				
7. PERFORMING ORGANIZATION NAME(S) AND ADDRESS(ES) LA SORBONNE			8. PERFORMING ORGANIZATION REPORT NUMBER CI04-1140	
9. SPONSORING/MONITORING AGENCY NAME(S) AND ADDRESS(ES) THE DEPARTMENT OF THE AIR FORCE AFIT/CIA, BLDG 125 2950 P STREET WPAFB OH 45433			10. SPONSORING/MONITORING AGENCY REPORT NUMBER	
11. SUPPLEMENTARY NOTES				
12a. DISTRIBUTION AVAILABILITY STATEMENT Unlimited distribution In Accordance With AFI 35-205/AFIT Sup 1			12b. DISTRIBUTION CODE	
13. ABSTRACT (Maximum 200 words)				
14. SUBJECT TERMS			15. NUMBER OF PAGES 74	
			16. PRICE CODE	
17. SECURITY CLASSIFICATION OF REPORT	18. SECURITY CLASSIFICATION OF THIS PAGE	19. SECURITY CLASSIFICATION OF ABSTRACT	20. LIMITATION OF ABSTRACT	

**THE VIEWS EXPRESSED IN THIS ARTICLE ARE
THOSE OF THE AUTHOR AND DO NOT REFLECT
THE OFFICIAL POLICY OR POSITION OF THE
UNITED STATES AIR FORCE, DEPARTMENT OF
DEFENSE, OR THE U.S. GOVERNMENT.**

Introduction	2
I. <i>The History of France in Africa and the Creation of an African Policy</i>	4
A. From Colonization to Independence : 1870- 1960	4
B. The End of East-West Divisions : 1961-1989	8
C. From the End of the Cold War to the Presidency of Jacques Chirac	10
II. <i>The Awakening of the United States After World War II</i>	13
A. The American Presence in Africa during the 20th Century	13
B. La longue période de la Guerre froide et son influence sur la politique américaine : 1945-1989	14
C. The 21st Century : African Policy Under George W. Bush and the Effects of Septembre 11th, 2001	17
III. <i>The Cultural Factor</i>	20
A. The Importance of French and American Cultural Links with Africa in Determining Their Respective Foreign Policies	20
B. Religious Influence in Africa	24
IV. <i>Capitalism at any Cost : The Important Role of the Economy in African Politics</i>	28
A. Economic Markets Favorable to France	28
B. The Great American Attraction	31
C. International Agreements and the Lack of African Economic Competitiveness	34
V. <i>An Indirect Force : The Military in Africa</i>	36
A. France : «The African Policeman » Yesterday and Today	36
B. The French Military in Africa	37
C. The American Geopolitical Strategy Against New Security Threats	40
D. Rwanda : The Joint Lesson	40
E. Military Cooperation	42
VI. <i>From theory to practice : Examples of French and American Foreign Policies in Africa</i>	44
A. Côte d'Ivoire : The End of French Unilateralism	44
B. Senegal et Nigeria : Regions of Commercial Exceptionalism	47
D. Djibouti : Searching for Military Advantages	50
VII. <i>French and American Strategy</i>	52
A. Areas of competition	52
B. Areas of cooperation	55
Conclusion	61
Annexes	63-68
Bibliography	69-74

Introduction

Thanks to the technology and globalisation of our times, the rapid exchange of information today creates diplomatic and political relations that change faster than ever before. American and French foreign policies in Sub-Saharan Africa are simply a few examples of such relations amongst virtually thousands. The purpose of this research is thus to address the evolving relations of these two countries while answering the following questions: Will French influence in Africa¹, largely uncontested since the colonial period, be replaced by non-governmental organisations and/or American influence in the foreseeable future? Will the current trend of waning French power in the African region create further tension between France and the United States or will it enhance current levels of cooperation? And to what extent?

Although this work is split into sections covering political, military, social, and economic topics, in reality it is impossible to make such distinctions. Clausewitz once remarked that, "war is a continuation of politics," but we might well add that politics are the continuation of economics and vice versa. Similarly, military interventions are oftentimes questions not only of security, but of foreign politics, and economic interests simultaneously. Nevertheless, in order to organize the research more clearly, we will address these aspects as individually as possible.

The motivation behind this research is varied, but most importantly is the need to write a contemporary comparison of the foreign policies of these two countries in a region of the world that can only become more and more important in spite of the fact that it has been largely ignored for several decades. The American government in particular has proved particularly reluctant to take a clear stand regarding its African foreign policy. Political analysts have suggested several of reasons for this disinterest ranging from poor media coverage, the lack of African-American congressmen and senators, and the lack of African economic competitiveness. However, the French involvement has been much different. Ever since the partition of Africa in 1885 gave France control over a large expanse of territory, and even after the independence of the colonies, France continues to have a great influence in Africa.

¹ For practical purposes, references throughout this paper to Africa are to be read as sub-Saharan Africa only unless specified otherwise, and *not* North Africa, which is generally classified with the Middle Eastern Arabic countries.

Yet, the increasing number of conflicts, security questions, and health epidemics that engulf Africa are becoming too flagrant to ignore. Sub-Saharan Africa represents less than 1 percent of the world economy. As a result, the continent lacks the potential to attract foreign capital, investments, and necessary aid. Nonetheless, we seem to be witnessing a turning point, especially with regard to U.S. foreign policy. Since the Europeans relinquished official power in Africa throughout the 1960s, the United States has consistently augmented its presence in the region. It is understandable, therefore, that tension should arise between a great colonial presence like France and the United States. However, the common interests are also becoming more and more important, suggesting that French-American cooperation is not only desirable, but necessary as well.

This research briefly outlines the history of French and U.S. involvement in Africa since the end of the 19th century, but the main focus is on the African policies followed by the French and U.S. governments after 1990 and up to the present time.

France is the only European country that continued to play a heavy role in the politics of their old colonies after the tide of independences in the early 1960s. Indeed, France has a unique foreign policy developed over several decades of close African relations, but it often gives the impression of being too encumbered by personal friendships and favours between the French elites and their African counterparts. On the other hand, American involvement in Africa is much less developed and certainly more recent. In fact, it was not until the beginning of the Cold War that Washington actually created a distinct African policy and even then, it was more of an extension of U.S.-Soviet periphery politics. Yet, the new foreign policy of the US since September 11, 2001 is dominated by the war on terrorism and illegal trafficking, much of which is focused on the African continent since the high level of corruption and political instability makes it a high target for illegal activity. Additionally, the geographical position of Africa makes it an important link to the Middle East and its oil production renders it a viable solution to Middle-Eastern dependency. For these reasons, the United States cannot afford to ignore Africa any longer.

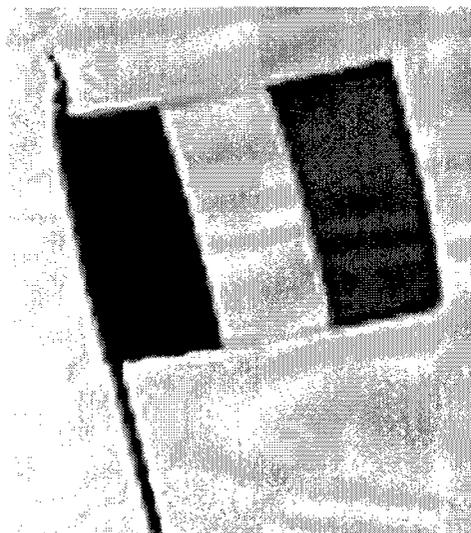
The cultural links between Africa and France aren't the same for the United States either. For the French, colonial legacies continue to influence foreign policy and clearly have a positive impact concerning bilateral trade agreements. The fact that French remains one of the official languages, if not the sole official language, for many African countries inevitably strengthens French-African relations. While this link can at times be favorable for France, the longstanding obligation to play a military role in African conflicts

has recently become increasingly burdensome and costly for the French government. From the American standpoint, cultural relations with Africa are mostly associated with the late 19th century and early 20th century slave trade which resulted in the creation of a distinct African-American culture. Today the growing number of African-Americans in Congress plays an important role in orienting the US political agenda towards Africa. Similarly, the growing number of colleges dedicating a department to African studies has also become essential to influencing voters and politicians alike.

With regard to the national defense strategies, the presence of French and American military forces in Africa can be explained by three main reasons: peacekeeping missions, humanitarian work supplied by service members, and the protection of political and economic interests. Firstly, the instability and the existence of several "failed states" often demands that international forces intervene directly in African conflicts. Due to the status of the U.S. as the lone superpower, and the expertise France holds in African affairs, these two countries have, without question, some of the most involved militaries in Africa. Secondly, France and the United States currently participate in the joint training of African forces in an effort to gradually relinquish their military responsibility to African countries. Also, in the context of United Nations operations, France and the U.S. are often called upon to help resolve crisis situations and help provide humanitarian aide. Thus, these two countries, whether through UN efforts or independently, are consistently involved militarily in Africa. Finally, French and American military forces are regularly employed to protect western interests on the African continent. This is especially the case with regard to oil production in the Gulf of Guinea, and the presence of terrorist cells and recruitment camps throughout the entire region. Reducing corruption is therefore an important motivating factor for both France and the United States.

In conclusion, sub-Saharan Africa is a continent rich in culture and natural resources, but with extreme political instability that hinders the continent from effectively tackling the challenges of development. The rapid transformation of economic development centered on services rather than agriculture throughout the 1980s and 1990s quickly left Africa scrambling monetarily. Inferior infrastructures and rampant corruption now keep Africa struggling and mired in poverty, but, in spite of the apparent dire state of African affairs, the possibility for French-U.S. cooperation is very promising and would be beneficial for all governments involved. Among the most urgent areas for this cooperation are peacekeeping operations, anti-terrorism programs, and AIDS treatment and prevention. These three areas demand not only French-American cooperation but worldwide collaboration as well.

Coopération ou concurrence ? La politique africaine de la France et des Etats-Unis en Afrique sub-saharienne



corbis.com



corbis.com



Corbis.com

Antonia GIRAUD
Mémoire de maîtrise
Middlebury College à Paris, le 9 mai 2005
Sous la direction de M. Dominique AGOSTINI

Table des matières

Introduction	2
I. <i>L'histoire de la France en Afrique et la création d'une politique africaine</i>	4
A. De la colonisation à l'indépendance : 1870- 1960	4
B. La fin du bipolarisme : 1961-1989	8
C. De la fin de la Guerre froide à la présidence de Jacques Chirac	10
II. <i>Le réveil des Etats-Unis après la Seconde guerre mondiale</i>	13
A. La présence américaine en Afrique au 20 ^{ème} siècle	13
B. La longue période de la Guerre froide et son influence sur la politique américaine : 1945-1989	14
C. Le 21 ^{ème} siècle : La politique africaine sous George W. Bush et les effets du 11 septembre 2001	17
III. <i>Les enjeux sociaux</i>	20
A. L'importance des liens culturels français et américains avec l'Afrique dans leurs politiques africaines	20
B. Le facteur religieux	24
IV. <i>Capitalisme à tout prix : Le grand rôle de l'économie dans les politiques africains</i>	28
A. Les marchés favorables à la France	28
B. La grande attirance américaine	31
C. Les accords internationaux et le manque de compétitivité de l'économie africaine	34
V. <i>Une influence indirecte : Les militaires en Afrique</i>	36
A. La France : « gendarme de l'Afrique » autrefois et aujourd'hui	36
B. L'armée française en Afrique	37
C. La géopolitique américaine en Afrique face aux nouvelles menaces	40
D. Rwanda : la leçon commune	40
E. La coopération militaire	42
VI. <i>De la théorie à la pratique : Illustrations actuelles des deux politiques en Afrique subsaharienne</i>	44
A. Côte d'Ivoire : La fin de l'unilatéralisme français	44
B. Sénégal et Nigeria : des domaines économiques privilégiés	47
D. Djibouti : A la recherche de contrôle militaire	50
VII. <i>Les stratégies Franco-américaines</i>	52
A. Terrains de concurrence	52
B. Terrains de coopération	55
Conclusion	61
Annexes	63-68
Bibliographie	69-74

Introduction

En raison de la rapidité des échanges d'information et du dynamisme de l'actualité d'aujourd'hui les relations politico-diplomatiques évoluent plus vite que jamais. Les politiques de la France et des Etats-Unis envers l'Afrique¹ en sont quelques exemples parmi des milliers. Le but de cette recherche est principalement de répondre aux questions suivantes : L'influence de la France en Afrique, largement incontestée depuis l'ère de la colonisation, sera-t-elle remplacée par l'influence des organisations internationales ou par la présence grandissante des Etats-Unis ? Ce changement de responsabilités et de pouvoir créera-t-il un environnement de coopération ou de concurrence entre la France et les Etats-Unis ? Et à quel point ?

Bien que ce travail soit divisé en plusieurs parties consacrées à la politique, à la défense, à la culture et à l'économie, en réalité, il est impossible de séparer complètement ces sujets. Si la guerre est une « continuation de la politique », comme disait Clausewitz, la politique est souvent menée par des intérêts économiques. C'est pourquoi une intervention militaire peut être en même temps une question de sécurité, de politique étrangère, et d'intérêt économique. De même, les problèmes humanitaires sont nuancés par les cultures, les économies, et les politiques. Néanmoins, pour des raisons d'organisation et pour faciliter l'analyse des politiques africaines françaises et américaines, nous traiterons ces sujets individuellement.

Il est clair que la relation de la France vis-à-vis des Etats-Unis concernant l'Afrique peut changer si la France décide de transférer une partie de son pouvoir à l'Union Européenne en votant la nouvelle Constitution. Quoi qu'il en soit, l'état de l'Afrique, les tensions idéologiques, la croissance des dettes, les épidémies et les conflits qui ravagent ce continent, exigent une coopération entre la France et les Etats-Unis en dépit des controverses actuelles entre ces deux gouvernements.

Mes motivations animant cette recherche sont variées mais la plus importante d'entre elles est mon désir d'écrire une synthèse sur la politique contemporaine de ces deux puissances occidentales dans une région du monde souvent ignorée dans les discours internationaux. D'abord, il me semble que l'Afrique est largement ignorée par les Etats-Unis. C'est une tendance qui est peut-être en train de changer mais l'ignorance de la part du

¹ Pour des raisons pratiques, chaque fois qu'on fait référence à l'Afrique dans ce mémoire, cela veut dire l'Afrique sub-saharienne, à distinguer de l'Afrique du Nord, qui est généralement classée avec des pays du Moyen-Orient.

gouvernement américain reste une réalité en général. Des politologues comme Peter Schraeder proposent plusieurs raisons pour expliquer cette situation : les désintérêts des medias, le manque de représentation des afro-américains dans la culture politique américaine, le faible bilan économique du continent africain, etc. Or, le gouvernement français a une histoire très différente. Contrairement aux Etats-Unis, la France a été et continue d'être une puissance majeure en Afrique depuis la décolonisation.

Ensuite, l'Afrique subsaharienne représentait seulement 0,98% du PIB mondial au début de 2005 (Boniface, 384). En conséquence, elle manque nettement de la compétitivité nécessaire pour attirer l'attention des gouvernements et des investisseurs étrangers. Au niveau historique, je trouve aussi intéressant d'étudier les changements de la présence française et américaine sur ce continent. La fin de la décolonisation marque une diminution progressive de la présence européenne sur le continent alors que la présence américaine décolle. Il me semble en effet qu'actuellement, les Etats-Unis redécouvrent l'importance de l'Afrique et que cette tendance va se confirmer dans l'avenir. Si cela s'avère juste, on peut estimer que les enjeux entre la France et les Etats-Unis seront de plus en plus importants. Que seront les résultats de leurs politiques africaines ? Il est clair que des tensions existent actuellement entre Paris et Washington, en particulier à propos des politiques étrangères. Mais la France, qui reste toujours une puissance globale dans les affaires africaines, et les Etats-Unis, qui commencent (enfin) à s'intéresser à l'Afrique, profiteraient tous les deux d'une meilleure coopération.

Avant d'analyser tous les enjeux entre la France et les Etats-Unis, il faut d'abord rappeler brièvement l'histoire de ces deux pays en Afrique. Unique, chacune de ces deux histoires nous permet de mieux comprendre pourquoi chaque politique contient des aspects différents. Mais ce projet n'est pas seulement une histoire de la France et des Etats-Unis en Afrique. Effectivement, rester sur l'histoire ancienne serait une grave erreur, car la politique africaine d'aujourd'hui est dynamique et très différent de jadis. Au contraire, cette recherche a pour but d'étudier principalement les politiques post Guerre froide jusqu'au début du 21^{ème} siècle.

Chapitre 1

L'histoire de la France en Afrique et la création d'une politique africaine

La politique africaine de la France s'est développée sur plusieurs siècles et elle continue de se développer aujourd'hui. C'est une politique complexe qui se voit après une profonde étude des relations politiques, sociaux, économique, et militaire ; Car ce n'est pas une politique clairement résumée dans une publication annuelle ou dirigée par un seul ministère mais une façon dynamique de réagir vers un continent toujours sujet à l'actualité. La France est la seule, parmi les pays européens ayant joué un rôle en Afrique depuis les premières explorations du 16^{ème} siècle jusqu'à la période de la colonisation, à avoir gardé une présence importante sur le continent africain après les indépendances jusqu'à nos jours. Pour mieux comprendre sa politique actuelle, il est utile d'étudier son évolution en trois parties : pendant la colonisation, après les indépendances et pendant la guerre froide, et finalement après la fin du bipolarisme jusqu'à la présidence actuelle du président Chirac.

De la colonisation à l'indépendance : 1870- 1960

Les racines de la France en Afrique, et par conséquent sa politique africaine, sont extrêmement riches et dues, en premier, à l'histoire de la colonisation française. Cartographiée à la fin du 15^{ème} siècle, les côtes africaines apparaissaient pour la première fois sur une carte nautique portugaise datant d'environ 1471 (onze ans avant la découverte de l'Amérique du Nord) et, en 1637, Pierre d'Avity a édité un livre décrivant le monde en quatre parties, dont un tome entier était dédié à l'Afrique (Stamm, 6). Ainsi, l'Afrique avait déjà commencé à intéresser les explorateurs français avant même l'existence des Etats-Unis ! Bien plus tard quand le capitaine Louis Léon Faidherbe est allé à Gorée en 1852 il a été « ébloui » par l'Afrique et notamment le Sénégal (Stamm, 12). Quelque temps après, à la fin du 19^{ème} siècle la France a participé au grand partage du continent africain par les puissances européennes. Pourtant, la participation de la France dans cette division du territoire entre les pays d'Europe est assez surprenante. Auteur et historien, Henri Wesseling, explique que la politique étrangère de la France aux environs de 1870 était celle d'une société très introvertie du fait d'une immigration nulle et d'un commerce concentré sur la production artisanale et familiale (Wesseling, 12). Sans beaucoup d'échanges commerciaux avec ses voisins, la

France n'avait pas besoin d'une politique étrangère très développée. Par conséquent, en 1870 après la guerre franco-allemande, la politique étrangère de la France était dominée par un seul problème : l'annexion de la Lorraine par l'Allemagne. Personne n'était intéressé par l'outre-mer, à l'exception d'une minorité qui suggérait la conquête étrangère comme moyen de récupérer le prestige du pays—un motif qui serait de plus en plus important à l'avenir. Néanmoins, il faut noter que la présence française en Afrique a commencé longtemps avant 1870. Par exemple l'Algérie était occupée par les forces françaises depuis 1830 sous Charles X, et comme déjà noté au-dessus, des explorateurs se sont souvent installés au Sénégal. Mais ce n'est qu'entre 1870 et 1914 que la France s'est dotée du deuxième plus grand empire du monde (Wesseling, 12). Entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, la France a eu enfin le besoin d'instituer un certain niveau d'administration pour organiser ses conquêtes coloniales, voire pour créer un début de politique africaine. Les fédérations de l'Afrique occidentale française (l'AOF) en 1893 et de l'Afrique équatoriale française (l'AEF) en 1910 sont deux exemples des institutions répondant à « des nécessités de gestion, par une forme de décentralisation » par l'Etat français (Valette, 13).

Continent comprenant des dizaines de colonies et de protectorats, l'Afrique a subi les effets de plusieurs constitutions d'empires coloniaux pendant toute la première moitié du 20^{ème} siècle. De plus, les deux guerres mondiales ont eu des répercussions sur la mentalité des peuples colonisés. En France pendant la Troisième république, un homme politique prééminent et partisan de la colonisation, Jules Ferry, a affirmé trois objectifs de la politique coloniale française : trouver des marchés économiques potentiels, éduquer les races moins développées, et conserver la grandeur de la France (Wesseling, 12). L'importance de trouver des nouveaux marchés est devenue de plus en plus importante à partir du 1860 quand les exportations françaises ont considérablement diminué du fait du l'isolationnisme des Etats-Unis et des obstacles commerciaux mis en place par l'Allemagne. Dans son célèbre discours de 1885, J. Ferry explique les principes de concurrence et de marché libéral en décrivant comment l'industrie française perd sa place dans les marchés mondiaux à cause de la libre concurrence (Ferry, 1). Il fallait donc trouver d'autres débouchés pour les exportations françaises. L'Afrique était logiquement un grand marché potentiel. Ce fut aussi dans ce discours que J. Ferry a évoqué l'idée d'une mission civilisatrice de la France. Il annonçait que « les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures », un droit qu'il fallait faire appliquer en Afrique. Pendant les vingt années qui ont suivies, la politique étrangère de la France a été très influencée par ces idées. En Afrique noire, des centaines de villes coloniales ont été créées. Les échanges ont fleuri, et des institutions gérant la vie quotidienne se sont

établies. Mais cette politique a commencé à ressentir de fortes perturbations en 1914. Même si la politique officielle n'a pas beaucoup changé, il est clair que les relations entre le colonisateur et les peuples colonisés se sont profondément modifiées suite à l'affrontement de la Première guerre mondiale.

Pensant que la guerre de 1914 serait courte, les Français n'avaient pas de plan pour protéger leurs colonies (Valette, 21) si bien que, pendant les quatre années de conflit, les colonies ont été largement mises à contribution. Les destructions sur le continent européen rendaient les colonies indispensables non seulement pour les ressources comme les céréales, le bois, les minerais, et les arachides mais aussi pour l'apport des combattants (Valette, 24). L'Armée coloniale de la France était constituée de plus de 180.000 soldats originaires d'Afrique noire (Valette, 29) et l'emploi de soldats africains par la France a soulevé la question controversée de leur nationalité. Selon le discours officiel, les habitants de l'Afrique noire française étaient tous « français » mais en réalité cette citoyenneté avait des degrés très inégaux. De plus, ceux qui obtenaient la nationalité française n'étaient guère reconnus comme de « vrais » Français. Dans les conflits, cette attitude se traduisait par un excès de risque pris à leur égard. Par exemple, Clemenceau, a bien dit : « Les insurrections ? Mieux vaut courir des risques en Afrique que sur le front. Ce que nous devons éviter par-dessus tout, c'est une défaite sur le Rhin. » (Valette, 30). Ainsi, malgré le grand effort africain pour se battre sous le drapeau tricolore, la façon dont les français regardaient les colonies n'a pas changé. Par ailleurs, l'engagement africain a semé des idées de politique libérale et de droits de l'homme chez les africains. Cette dissidence entre les valeurs de la guerre et la politique africaine de la France a créé une tension naissante qui s'est majorée après la guerre de 1939, quand la France s'est encore appuyée sur ces colonies africaines pour combattre l'armée allemande.

Effectivement, au lendemain de la Seconde guerre mondiale des changements remarquables se sont produits. Comme dans les autres colonies à l'époque, la guerre a été un facteur extérieur qui a beaucoup influencé les pensées africaines. S'étant battus sous le drapeau français pour garantir une France libre, l'idée de souveraineté a germé dans l'esprit africain. Mais cette idée ne semblait pas intéresser le gouvernement français. En janvier 1944, les conclusions de la conférence de Brazzaville concernant les relations franco-africaines ont été aléatoires et le GPRF (Gouvernement provisoire de la république française) sous le général de Gaulle a proposé plusieurs réformes, sans aucune référence à l'indépendance. De ce fait, l'écrivain Sylvie Monnet note que « De Gaulle ne doutait pas de la nécessité d'un projet novateur et libéral pour les colonies mais sans aller jusqu'à la

proposition de 'self gouvernement' » (Monnet, 200). De plus, pendant toute sa présence sur la scène politique, de Gaulle a suivi une politique africaine inconstante et parfois très ambiguë. En revanche, la constitution française du 27 octobre 1946 a défini ce qu'on appelle l'Union française, constituée de deux types de territoires : le premier avec représentation dans le système gouvernemental français dont les habitants étaient citoyens français (les anciennes colonies devenues les départements et les territoires d'outre mer appelés les DOM et les TOM), l'autre composée des Etats et des territoires associés (regroupant les autres colonies dont de nombreuses colonies africaines).

La création de l'Union française a suscité un véritable réveil de l'activité politique. L'effort des partis politiques pour attirer les votes africains s'est amplifié et les alliances ont enduré plusieurs transitions. L'influence du PCF (Parti communiste français) était particulièrement forte jusqu'en 1950 quand le Rassemblement démocratique africain, créé par le PC, a rompu avec son fondateur après des protestations violentes en Côte d'Ivoire (Monnet, 201). Ce fut aussi à ce moment-là que l'ONU a mis la pression sur la France pour donner l'indépendance au Togo et au Cameroun. Par ailleurs, la conférence de Bandoeng d'avril 1955 a visé les pays colonisateurs en précisant les règles de la paix entre les Etats souverains et le respect de la souveraineté de toutes les nations du monde peu importe leur ancienneté (Guitard, 39). En conséquence, le 23 juin 1956, « la loi-cadre » a été votée. Cette loi a élargi les compétences des assemblées locales africaines dans le but de réduire l'influence des autorités françaises et de permettre un suffrage universel dans les colonies (Monnet, 201). Les autorités africaines ont sûrement vu cette loi comme une nouvelle étape vers l'indépendance.

Un autre pas vers l'indépendance a été franchi quelques mois après l'investiture de de Gaulle, le 1^{er} juin 1958, quand la nouvelle Constitution française du 4 octobre 1958 a remplacé l'Union française par la Communauté (Monnet, 202). Sous ce nouveau titre les Etats-membres avaient non seulement une autonomie interne mais aussi le choix de sortir de la Communauté par voie de référendum. Bien qu'ils aient acceptée cet arrangement avec enthousiasme, la tentation de l'indépendance était trop forte. Après seulement dix-huit mois d'existence, la Communauté avait disparu-- tous les Etats-membres ont choisi l'indépendance suite à l'initiative du Mali en 1962 (Monnet, 202). Aujourd'hui, il est essentiel de connaître l'histoire des colonies françaises car elle montre une décolonisation pacifique en Afrique noire ; un phénomène assez rare. Cela explique la base de coopération unique sur laquelle les relations franco-africaines sont aujourd'hui fondées.

La fin du bipolarisme : 1961-1989

Si la politique africaine sous de Gaulle, à ce moment-là, était inconstante, elle a vraiment pris forme après l'indépendance des Etats-membres de la Communauté. Selon S. Monnet, « [De Gaulle avait] toujours la volonté de trouver une troisième voie et de situer la France en dehors de l'affrontement des blocs. » (Monnet, 202). Ainsi, l'Afrique offrait une « troisième voie » idéale. En tant que continent déjà fort influencé par la culture française, il était relativement facile et même naturel pour la France d'y rester. Par conséquent, la France a conduit la création des institutions scolaires, des formations militaires, et des relations politiques privilégiées avec les pays africains. De Gaulle a mieux expliqué sa politique quand il a dit : « comme la France n'est plus une grande puissance, si on n'a pas de grande politique elle ne sera plus rien » (Roche, 1). Connue simplement sous le titre de « grande politique », cette stratégie de de Gaulle, est toujours présente aujourd'hui. Professeur à l'Université de Paris, Jean-Jacques Roche explique que, « la puissance de la France se mesure prioritairement à ses capacités d'influence » (Roche, 1). En fait, la « grande politique » illustre la stratégie que Joseph Nye a appelée plus tard « *soft diplomacy* » (Roche, 1).

D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles la politique africaine a trouvé sa cohérence peut être attribuée à la création, sous la Communauté, du Secrétariat d'Etat pour les Affaires africaines et malgaches, qui fut dirigé par Jacques Foccart jusqu'en 1974. Dans les années soixante, la France a continué d'entretenir des liens avec les ex-colonies. Aux niveaux économiques culturelles, et militaires, la France a porté beaucoup d'attention à l'Afrique. De Gaulle et Foccart comprenaient la nécessité de renforcer la culture française en Afrique comme moyen de maintenir un certain pouvoir français. La Communauté n'ayant plus d'existence, une francophonie obligatoire n'était pas possible. Il fallait alors diffuser la langue par d'autres voies. Ainsi, en 1967, plus que 10 000 Français sont allés en Afrique pour former des cadres africains et pour maintenir les lycées et les universités français : en général, pour garantir la présence de la langue française parmi la population d'Afrique noire et surtout parmi les élites (Monnet, 203). Comme les élites seraient nécessairement les futurs dirigeants de leurs pays, cet enseignement français avait un but stratégique pour l'Hexagone. Par ailleurs, une autre coopération franco-africaine avantageuse pour la France est celle de la zone franche CFA (communauté financière africaine). Créé en 1946, le CFA a donné au Trésor française une grande influence sur la gestion des banques en Afrique. Le résultat étant un système qui favorisait le commerce français (Monnet, 203). En effet, à la fin des années

soixante, à peu près la moitié des exportations africaines étaient destinées à la France (Monnet, 203).

L'influence de Foccart pendant et après la période de la Communauté a un côté plus sombre aussi. Révélé par le douzième *Dossier noir de la politique africaine de la France* :

« C'est que Foccart avait fait le ménage, écartant ou éliminant (à l'exception de Sékou Touré) tous ceux qui n'acceptaient pas le système retenu : la soumission aux intérêts supérieurs de la France, en échange d'un partage des rentes. Dès le départ...les présidents des Etats du pré carré furent ceux que la France, plus que leurs propres peuples, avait choisis. » (Dossier, 226).

C'est sous de Gaulle que les relations personnalisées sont devenue tellement importantes, mais largement grâce au « ménage » fait par Foccart. Cela explique comment la France a maintenu son emprise en Afrique francophone.

Il est important de rappeler qu'à ce moment-là, le monde était en pleine Guerre froide. Le président de Gaulle voulait protéger les intérêts de la France en Afrique des deux grands blocs idéologiques, c'est-à-dire des Etats-Unis et de l'URSS. De plus, les nouveaux Etats africains comme tous les gouvernements naissants étaient menacés par l'insécurité et avaient besoin de protection et de stabilité. La stratégie militaire de la politique africaine a donc reçu beaucoup d'attention de la part de de Gaulle. En ce qui concerne l'aide militaire en Afrique, l'assistance prenait la forme d'une fourniture en armes et matériaux de guerre et d'une formation des chefs militaires et des officiers supérieurs (Monnet, 203). Dans l'ensemble, on peut dire que la politique a permis de résister aux deux grands. Comme Guy Penne, l'ancien Ministre des affaires africaines, l'a remarqué : « la politique française en Afrique limitait la portée de l'antagonisme soviéto-américain en Afrique, et par là même, consolidait l'unité africaine » (Penne, 326).

L'Afrique a plus ou moins bénéficié d'une continuité de cette politique sous les trois présidents français suivants : Georges Pompidou, Valérie Giscard d'Estaing, et François Mitterrand. Chacun avait ses projets propres mais en général cette période été marquée par une importance donnée aux relations personnelles entre l'Elysée et les dirigeants africains. Pompidou a gardé Jacques Foccart aux affaires africaines-- un acte qui impliquait nécessairement une sorte de continuité. Or, dans les années soixante-dix les questions économiques dominaient la politique de l'Elysée, soit à l'égard de la communauté européenne soit face aux actions américaines pendant la première crise pétrolière de 1973. (Nahum, 1).

Les affaires africaines ont alors perdu, de manière relative, leur intérêt stratégique pour le gouvernement français et il fallut attendre V. Giscard d'Estaing, pour qu'elles ressortent de l'ombre. La renaissance de l'intérêt français pour la politique africaine a été forte. Le troisième président de la république a même gagné un surnom de « Giscard l'Africain » grâce à un article publié par *Le Monde* en 1981 (Monnet, 204). En effet, le président portait beaucoup d'attention aux pays africains et c'est largement sous l'inspiration de la France que les accords de Lomé ont eu lieu en 1975 et 1978. Ces accords garantissaient aux pays de l'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) « la stabilité des recettes de leurs exportations et les avantages douaniers que leur avaient déjà concédés les accords de Yaoundé. » (Monnet, 204). Mais tandis que la France engageait librement le dialogue avec les pays du tiers monde, les Etats-Unis, réagissant après leur échec au Vietnam, reculaient de la scène internationale et la laissaient ouverte pour l'entrée de l'URSS (par exemple à Cuba et en Libye) (Monnet, 204). C'est aussi à ce moment-là que la France, par ces accords et son esprit ouvert sur les pays du Tiers monde, endosse un rôle qui va la caractériser dans sa politique africaine à venir : celui du gendarme de l'Afrique.

De la fin de la Guerre froide à la présidence de Jacques Chirac

En 1996, on pouvait toujours entendre un peu de la vieille rhétorique de la France en ce qui concernait la politique africaine. Louis de Guiringaud, l'ex-ministre des Affaires étrangères, a noté : « L'Afrique est le seul continent qui soit encore à la mesure des moyens de la France. » (Dossier, 230). Pourtant, ce genre d'idée a été bouleversé par les conflits dans la région des Grands lacs, en Centrafrique, et même en Côte d'Ivoire ; Situations qui ont remis en cause l'efficacité de la présence française en Afrique. Dès le début, cette période post Guerre froide a été marqué par le remplacement, plutôt symbolique, du ministère de la Coopération par un ministère du Développement ; Une réorganisation qui « irrite les Etats africains, qui craignent de ne plus avoir d'interlocuteurs privilégiés », mais en réalité cela il y a eu très peu de répercussions car les décisions finales touchant l'Afrique sont influencées par plusieurs acteurs et non seulement par le ministre en charge (Gourévitch, 358). En 1999, cette réorganisation a continué jusqu'à ce que le rôle du ministère de la Coopération s'intègre complètement aux Affaires étrangères (Gourévitch, 358). D'autres changements à noter ont eu lieu pendant la présidence de François Mitterrand. Il a créé « l'institution de la francophonie » en organisant les sommets francophones (pas seulement avec l'Afrique) dont le premier s'est déroulé à Paris en 1986. Puis, en 1988, il a décidé de réunir ces conférences

en alternance avec les réunions l'africaines (Penne, 323). Mais sa décision la plus prodigieuse date de juin 1990 au sommet franco-africain de La Baule. Là, il annonça que la France distribuerait l'aide aux pays africains selon leur acceptation de la démocratie. Bien que les Français ne supprimait pas l'aide aux régimes autoritaires, celle-là serait plus « enthousiaste pour ceux qui franchiront ce pas avec courage. » (Gourévitch, 372). Moment charnière, cet acte a donné un sens définitif à la politique africain de la France en montrant clairement une stratégie moderne vers l'Afrique.

Aujourd'hui, près de la moitié des pays africains sont touchés par la guerre. Ils sont confrontés par ce que le Ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, appelle « des conflits ancestraux », c'est-à-dire des conflits pour le contrôle de ressources primaires, ou de territoire, ou pour des différends religieux. Ils sont aussi confrontés à « toutes les formes de menaces nouvelles », comme le terrorisme ou le trafic en tout genre (de Villepin, 386). En conséquence, la politique de sécurité de la France représente une part importante de sa politique africaine. Plus de quinze ans après le chute du mur de Berlin, l'ouverture à la démocratie n'a pas nécessairement coïncidé avec une grande pacification. En Afrique, il existe toujours des défis à la mondialisation et à la démocratie qui sont responsables d'une situation instable. Donc, au début du 21^{ème} siècle la France se focalise sur trois principes clairs : La légitimité du pouvoir, le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité des territoires, et l'appui systématique aux médiations africaines (de Villepin, 392).

Cet approche reconnaît le fait que la démocratie ne vient pas avec « le simple remplacement des dirigeants politiques » (de Villepin, 392). Par conséquent, le gouvernement français a soutenu les élections à Madagascar pour l'élection de Marc Ravalomanana. Mais la France souhaite aussi voir l'installation de processus démocratiques et d'élections suivies d'un exercice du pouvoir légitime, car : « les urnes confèrent un mandat ; elles ne décernent aucune impunité » (de Villepin, 392).

Rassemblant de plus en plus leurs voisins transatlantique, les Français soulignent aussi l'importance des efforts d'intégration régionale comme moyens de mettre fin aux conflits, car les conflits africains ont tendance à déclencher des crises dans les pays frontaliers (par exemple Libéria et Sierra Léone et/ou la Côte d'Ivoire) (de Villepin, 393). De plus, un soutien pour les organisations sous-régionales et les médiations africaines comme CEDEAO (ECOWAS en anglais), s'explique aussi par les difficultés économiques de la France. Un article du Courrier International a bien remarqué que pour la France « la prix du soutien apporté à tous ces pays africains plongés dans la misère s'est avéré trop élevé. L'aide apportée aux anciennes colonies a fortement reculé. » (Sengupta, 2). Travailler pour une

coopération régionale en Afrique est donc une façon pour la France de mieux gérer les coûts de sa politique africaine et de transférer la responsabilité de la paix au continent africain. Ceci est aussi en accord avec l'un des objectifs de NEPAD (New Program for African Development) (de Villepin, 394). La France a ainsi confirmé son soutien de ce projet, lancé par l'Union Africaine en 2001 et qu'elle a appelé, « la nouvelle politique des Africains » (de Villepin, 396).

Chapitre 2

Le réveil des Etats-Unis après la Seconde guerre mondiale

Il est généralement accepté par la communauté internationale que l'Afrique a été, pendant longtemps, un terrain appartenant plus à la France (et aux d'autres pays européens) qu'aux Etats-Unis. Contrairement aux Français, les Américains n'ont pas participé au grand partage de l'Afrique pendant le 19^{ème} siècle. Faute d'influence politique en Afrique et déjà concentrés sur la découverte de leurs propre pays, les Américains n'occupaient aucun territoire africain à la fin de la Première guerre mondiale. Si l'on adopte une approche strictement réaliste, cette absence d'intérêt américain pour le continent noir explique en partie leur enthousiasme face à la décolonisation européenne pendant le 20^{ème} siècle. Pourtant, la politique africaine des Etats-Unis n'a pas vraiment pris forme avant le début de la Guerre froide. Comme Niagalé Penone a bien dit : « Depuis la fondation des Etats-Unis jusqu'à nos jours, l'attitude des Américains vis-à-vis de l'Afrique a été caractérisée au pire par l'indifférence, au mieux par la négligence » (Penone, 27). Néanmoins, cette opinion est un peu exagérée car on peut noter l'existence d'une politique américaine pendant tout l'époque du bipolarisme. Pendant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la politique extérieure américaine était, quels que soient les continents, définie par la fameuse stratégie du « containment », c'est-à-dire le contrôle du communisme. Après cette époque on observe une période de transition, plutôt marquée par les catastrophes humanitaires en Afrique et suivie par la nouvelle politique menée par l'Amérique après le 11 septembre 2001.

La présence américaine en Afrique du 18^{ème} au 19^{ème} siècle

Dans leur livre sur l'histoire des Etats-Unis et l'Afrique, les écrivains Peter Duignan et L.H. Gann, remarquent que pendant longtemps, « le département d'Etat considérait que l'Afrique était dans une large mesure un prolongement de l'Europe » (Duignan, 241). En effet, les Etats-Unis ont gardé une politique d'isolationnisme au cours du 19^{ème} siècle. La seule exception étant des groupes de missionnaires américains qui craignaient le paganisme en Afrique et qui s'y étaient installés (Duignan, 243). On peut aussi citer ici, les Américains, surtout les Afro-américains descendant des esclaves qui ont créés un petit commonwealth en Liberia, mais comme ce n'était pas un véritable colonie c'est un cas assez exceptionnel.

Quoi qu'il en soit, le continent africain était presque non existant économiquement aux yeux des américains et, par conséquent, leurs échanges commerciaux étaient plutôt avec le continent européen ou l'Amérique du Sud. D'ailleurs, les fondateurs du pays, George Washington et des Pères, se méfiaient « des alliances encombrantes » et ont conseillé une politique étrangère strictement suivie par l'administration américaine : « Avant la Première Guerre mondiale, l'Amérique officielle ne se préoccupait guère des affaires africaines » et elle « n'avaient pas pris part au partage de l'Afrique » suivant ce principe. (Duignan, 241/3). La conséquence de cet isolationnisme a été que les Etats-Unis ont plus ou moins découvert le continent à travers des deux guerres mondiales.

La longue période de la Guerre froide et son influence sur la politique américaine : 1945-1989

En 1958, deux années avant que la plupart des colonies françaises en Afrique aient déclaré leur indépendance, le Département d'Etat américain a créé pour la première fois, un bureau indépendant pour les affaires africaines. Il est donc clair, que par rapport aux autres puissances mondiales, l'Amérique a pris beaucoup plus de temps pour créer une relation officielle avec l'Afrique.

Entre la fin de la Seconde guerre mondiale et la chute du mur de Berlin, la politique africaine des Etats-Unis a été définie selon le bipolarisme et le désir de bloquer le progrès du communisme à travers le monde entier. Par conséquent, les Etats-Unis se sont trouvés souvent partisan de régimes corrompus comme au Liberia, au Zaïre, au Soudan, et en Somalie (Gordon, 78). Par ailleurs, leur politique à l'époque de la Guerre froide fut marquée par les grandes sommes d'argent données sous forme d'aide aux régimes potentiellement menacés par le communisme comme la Tanzanie et le Zimbabwe (Gordon, 78). Cette manière de fournir une aide aux pays du tiers monde a créé un schisme entre Paris et Washington car les Etats-Unis ont aussi assisté l'Afrique du Sud qu'ils voyaient comme un bastion contre le communisme tandis que la France ne voulait pas aider une régime d'apartheid (Penne, 326).

Une autre conséquence de ce bipolarisme a été un grand changement de la politique américaine en général. Pendant les années 1940 et 1950, sous les présidents Harry S. Truman et Dwight D. Eisenhower, le gouvernement américain voulait garantir que l'Europe était anti-Soviet. Washington a donc largement abandonné son ancienne politique de décolonisation puisque ce genre de politique risquait de détruire ses relations avec l'Europe, surtout avec le Portugal, l'Angleterre, et la France (parmi les pays colonisateurs les plus puissantes) (Clough,

5). Cette nouvelle position américaine est bien illustrée par un représentant américain à l'Organisation des Nations Unies (l'ONU) qui a dit : « A cause de la Guerre froide, [le secrétaire de l'Etat Dulles] a décidé à subordonner la promotion de la liberté africaine à ce qu'il considérait la plus importante priorité : le soutien de nos alliés dans l'OTAN et leurs politiques coloniales » (Clough, 5). De plus, la fin des années 1950 a vu les premières indépendances africaines au détriment des régimes coloniaux (suivie par l'indépendance de presque toutes les colonies africaines pendant les quinze années suivantes). Or, es Etats-Unis craignait que l'URSS profite de ces nouveaux Etats souverains pour imposer des gouvernements communistes. Cette crainte fut renforcée par le mépris des pays africains envers les gouvernements occidentaux à cause de leur histoire coloniale (Clough, 6).

On peut également ressentir la tension américano-soviétique en Afrique dans les commentaires de John F. Kennedy. En 1957, l'année précédant la création du bureau des Affaires africaines, le sénateur, et futur président, Kennedy a averti le congrès que « la seule question était de savoir si les nouvelles nations africaines tourneront vers l'Est ou vers l'Ouest quand ils auraient besoin de la sympathie, de l'aide, et de conseil » (Schraeder, 1)². Selon lui, « si elles tombaient entre des mains hostiles, les côtes d'Afrique menaceraient les lignes de communications du Monde Libre » (Duignan, 372). Sans grande surprise, la politique américaine en Afrique a donc trouvé une nouvelle importance sous le gouvernement de Kennedy. Au début de son mandat dans les années 1960, il a aussi remarqué : « Nous voyons l'Afrique comme le plus grand terrain de manœuvre ouvert à la concurrence mondiale entre le bloc [communiste] et le monde non communiste » (Schraeder, 15). Le continent africain a bénéficié de cet intérêt de la part de Kennedy : Entre 1958 et 1962, l'aide américain en Afrique a augmenté de \$110 million à \$519 million (Clough, 7). De plus, son administration a défini un autre aspect de sa politique africaine : le concept des droits civiques. Le président connu pour son célèbre discours dans lequel il a proclamé : « Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays », apportait un esprit humanitaire aux affaires entre les Etats-Unis et l'Afrique. Les partisans de ce concept, pensaient que c'était « leur devoir moral d'aider l'Afrique en participant au développement de nations stables et indépendantes, capables d'apporter leurs contributions à la communauté mondiale » (Duignan, 373). Bien que l'influence de cette politique humanitaire ait eu moins d'importance sur la politique américaine en Afrique que celle du bipolarisme, elle jouât un grand rôle dans l'aide

² Traduit de l'américain. Par ailleurs, toutes les citations documentées par Schraeder sont traduites pour ce travail.

américaine en Afrique pendant des années 1980. Mais d'autres événements ont enrichi l'expérience des Américaines en Afrique pendant cette époque. Par exemple, le départ chaotique des Belges au Congo a eu un effet sur la politique des Etats-Unis car ce fut une des premières fois que les Américains ont participé à une mission en Afrique dans le cadre des Nations Unies. Juste après l'indépendance du Congo, le pays a éclaté en violence et le gouvernement s'est complètement effondré. Ne voulant pas que les Soviets en profite, les Américains sont intervenus. Sous le guide des Etats-Unis, les Nations Unies a lancé la première mission du maintien de la paix de 1960-1975 au Congo.

Pendant les années soixante, lorsque il fut clair que les Soviets ne faisait pas beaucoup de progrès dans la conquête communiste de l'Afrique, l'intérêt américain a considérablement baissé. Alors que l'attention accordé à l'Afrique diminuait, l'aide envoyée à l'Afrique a aussi chuté (Clough, 9). Néanmoins, ce désintérêt n'a pas duré trop longtemps. En 1974, le conflit en Angola a ressuscité la tension Est-ouest et, par conséquent, l'intervention américaine (Clough, 9). Une période de forte présence américaine a suivi jusqu'aux environs de l'année 1984, quand la tension américano-soviétique a commencé à décroître. En revanche, pendant la plupart des années 1970, la politique américaine était concentrée sur l'Afrique du Sud et ses environs ; une tendance qui existe encore aujourd'hui. En effet, sous l'administration Ford et sa politique « ambivalente », les Etats-Unis ont essayé d'empêcher l'Afrique du Sud de vendre de l'or au Fonds monétaire international (FMI), car ce pays « constituait une menace pour la paix et car il exerçait sur le Sud-Ouest africain (Namibie) un contrôle illicite. » (Duignan, 381). Puis, la fin de la Guerre froide en Afrique est arrivée avec un accord signé le 22 décembre 1988 qui donné l'indépendance à la Namibie (la dernière colonie africaine de gagner l'indépendance) (Clough, 12). Cependant, les Etats-Unis, ayant compris le besoin de l'Afrique du Sud comme partenaire économique, avaient déjà changé leur politique envers ce pays pendant la présidence du Jimmy Carter à partir du 1978 (Duignan, 381).

Il faut aussi noter que pendant presque toute la Guerre froide, plusieurs acteurs influençaient la politique des Etats-Unis selon leurs propres intérêts : « [les départements de la Défense] pensaient avant tout en termes militaires ; la NASA tenait à sa coopération avec l'Afrique du Sud dans les questions du programme spatiale ; le Trésor ne voulait pas compliquer ses rapports avec le principal producteur d'or du monde. Dans l'ensemble, cependant, les branches 'politiques'...tendaient à assurer l'équilibre » (Duignan, 375). Mais, la « découverte » de l'Afrique par les Américains à partir du 1945 a été compliqué par une compréhension limitée aux tensions Est-ouest selon les dirigeants américains. Après tout, il est difficile savoir comment réagir aux conflits si on ne comprend bien les origines des

problèmes. Par conséquent, les décisions ont été prises plutôt par rapport à l'action soviétique que par rapport à une vraie compréhension de la situation africaine.

Le 21^{ème} siècle : La politique africaine sous George W. Bush et les effets du 11 septembre 2001

La politique américaine actuelle fait partie d'une autre période de mutation plus subtile qu'auparavant. Les événements du 11 septembre 2001, le conflit en Irak, et la lutte contre le terrorisme ont tous eu une influence sur la politique étrangère des Etats-Unis. Si l'Afrique subsaharienne semble être moins concerné ce n'est qu'une façade. Fort critiqué pour avoir agi unilatéralement en Irak, le président Bush, doit maintenant réparer la réputation de son gouvernement en ce qui concerne les affaires étrangères. Il n'est donc pas surprenant que le gouvernement américain dit explicitement que « la coordination avec nos alliés et les institutions internationales est essentielle pour la succès des opérations de la paix et de la médiation dans les conflits » (State, 1). De ce fait, les trois sièges africains au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies sont importants pour les américains. S'ils restent fidèles au multilatéralisme il sera nécessaire dans l'avenir d'entretenir les bonnes relations avec ces pays africains.

Par ailleurs, en juillet 2003, le Département d'Etat américain a détaillé les trois piliers de sa politique africaine sous le président Bush. : Une stratégie de régionalisation, des priorités bien définies, et l'engagement bilatéral. Cette politique à pour but d'aider les Etats dits fragiles, c'est-à-dire ceux qui sont la plus menacé par le conflit, la pauvreté, ou les maladies (State, 1).

En premier lieu, la stratégie de régionalisation consiste à travailler avec ce que le gouvernement américain appelle les « Etats ancrés », c'est-à-dire les Etats qui ont une lourde influence sur leurs voisins. Les Etats-Unis identifient spécifiquement l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, et l'Ethiopie comme des Etats ancrés (State, 1). Ce principe permet aux Etats-Unis de concentrer leur politique africaine sur une organisation régionale de quelques pays influents. Cela n'est pas étonnant ; Une organisation de soixante-trois pays serait difficile sinon impossible surtout quand les pays connaissent des niveaux de développement très diverse et inégaux. Par ailleurs, le gouvernement américaine supporte aussi l'Union africain, une approche qui peut sembler plus organisée mais qui peut traduire par une diminution du pouvoir de négociation pour les Etats-Unis par rapport à ses accords bilatéraux avec les Etats ancrés.

Ensuite, concernant les priorités de cette nouvelle politique africaine, les Etats-Unis ont désigné trois sujets d'importance : la lutte contre le SIDA, le développement de la liberté économique/politique, et la promotion de la paix et de la stabilité (State, 1). Ces trois priorités sont tellement liées qu'il est presque obligatoire de les traiter ensemble. Les pays africains qui sont accablés par la pandémie du SIDA, ne peuvent pas développer un bon environnement économique et par conséquent ont plus de violence et d'instabilité. La stabilité que les Etats-Unis souhaitent améliorer a pour autre objectif de lutter contre le terrorisme. La relative faiblesse de la sécurité en Afrique en fait un endroit privilégié pour les organisations terroristes. Depuis le 11 septembre 2001, les Américains sont très concernés par cette menace. De plus, l'ancien assistant secrétaire d'Etat pour les Affaires Africaines, Susan Rice, a expliqué au Congrès américain que l'Afrique était une porte d'entrée pour le terrorisme globale (Herbst, 26). Déjà, les Etats-Unis avaient des raisons de craindre le développement du terrorisme sur le continent quand leurs ambassades au Kenya et en Tanzanie ont été attaquées par des bombes, résultant en 200 morts (Herbst, 26). Il faut aussi mentionner qu'en Afrique le terrorisme se complique par le fait qu'on a souvent du mal à distinguer un terroriste d'un combattant d'une guerre de libération ou anti-colonialiste. De toute façon, le fait qu'un tiers des 800 million d'habitants de l'Afrique sont musulman reste important aux yeux du gouvernement américain étant donné les liens entre les groupes islamistes fondamentalistes et les groupes terroristes (Herbst, 26). C'est pourquoi l'ancien ministre de Sécurité National, Condoleezza Rice, a sollicité l'aide des pays africains, en disant «...ceci n'est pas une guerre de civilisations, c'est une guerre des civilisé contre ceux qui ne serait pas civilisé dans leur approche vers nous » (Herbst, 27).

Enfin, le dernier pilier de la politique américaine promet de soutenir les principes d'engagement bilatéral entre les Etats-Unis et les pays africains. Le département d'Etat décrit ces principes comme la gérance organisée, la réforme économique, le développement du secteur de la santé et de l'éducation, et le renforcement de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). Ce dernier principe qui est relativement nouveau, reflète les liens économiques émergents afro-américains. Néanmoins, les Etats-Unis, dans leur tradition capitaliste affirme leur fidélité aux principes de liberté économique et politique ajoutant que dans un continent où la plupart des conflits concernent les ressources naturelles ou les différences ethnique et religieuse, la démocratie apporterait de la stabilité (State, 2).

En dépit de ces trois « piliers », pour vraiment comprendre la politique africain des Etats-Unis il est utile de souligner quelques aspects de la société américaine aujourd'hui. Malgré le fait qu'elle a progressé ces dix dernières années, la société américaine est toujours

touchée par ce que politicologue Peter J. Schraeder a appelé en 1994, « l'effet National Géographique ». C'est-à-dire que l'Afrique véhicule l'image d'un continent sauvage, comptant presque uniquement des jungles et des déserts. C'est une image renforcée surtout par les médias. Par ailleurs, quand l'Afrique apparaît dans l'actualité c'est presque toujours concernant la guerre, le génocide, ou la famine. Bien qu'il soit vrai que l'Afrique connaît le plus de conflit et d'instabilité que tous les autres continents du monde, cette image est incomplète. La manière décousue dont la politique africain a été organisée après la Guerre froide a laissé de grands trous dans la compréhension américaine du continent noir. Comme un journaliste américain l'a noté, « la mécompréhension des actualités africains par les médias, vient d'un manque de reportages quotidiens qui pourraient mettre en perspective les événements exceptionnels comme des famines et des coups d'états. » (Schraeder, 5). Heureusement, le bilan des Etats-Unis s'améliore de plus en plus. Ainsi, le nombre de départements scolaires consacrés aux études africaines ne cesse d'augmenter sur les campus universitaires.

Chapitre 3

Les enjeux culturels

Les politiques étrangères ne suivent pas toujours des principes uniquement réalistes. En sus des considérations militaires et économiques, les gouvernements sont aussi très influencés par des aspects sociaux qui sont moins concrets. Les amitiés entre les hommes, les liens familiaux, l'histoire, et les efforts consistant à améliorer les conditions de vie pour tous, sont aussi des facteurs qui rentrent en compte dans la définition d'une politique étrangère. De toute évidence, ces liens culturels avec l'Afrique ne sont pas les mêmes pour la France et pour les Etats-Unis. Les legs coloniaux ont beau être importants, l'influence française diminue depuis un certain temps sur le continent africain. Côté américain, les Afro-américains pèsent de plus en plus au sein du gouvernement américain. Toutefois, l'esclavage ayant coupé tout lien entre les descendants des esclaves et le continent africain, l'histoire et la culture africaine sont mieux connues en France. Nonobstant ce fait, l'éducation et la religion aux Etats-Unis deviennent très importantes en développant une conscience collective de la politique américaine envers l'Afrique.

L'importance des liens culturels français et américains avec l'Afrique dans les politiques nationales

L'histoire de la France en Afrique a formé une culture en commun unique entre les français et les pays africains francophones. Il y a d'autres anciens pays colonisateurs qui gardent les liens en Afrique, mais nul n'est aussi profond que le lien franco-africain. Peu avant les indépendances africain, en 1957, le Traité de Rome avait déjà accordé « une position privilégiée aux colonies européennes d'Afrique » (Coquet, 6), et cette relation continue au présent. Aujourd'hui, en parlant des relations franco-africaines, le Ministre des affaires étrangères de la France, Dominique de Villepin emploie souvent les mots « fraternel », « solidaire », et il fait allusion à un profond attachement à l'Afrique. Par ailleurs, dans ses *Mémoires d'Afrique*, Guy Penne fait référence au partenariat entre la France et « nos partenaires de l'ex-empire colonial » (Penne, 338). Pour les Africains, l'emploi actuel de tels termes peut être cause d'indignation, car cela peut signaler un refus de la part des Français

d'accepter l'identité même des pays africains aujourd'hui. Penne a précisé l'influence d'une histoire longtemps partagée en disant : « Chez certains d'entre nous qui les ont connues, perdure sans doute la nostalgie des anciennes possessions coloniales, de cet empire qui ne faisait qu'un bloc depuis l'Algérie jusqu'au Congo. » (Penne, 340). Quoi qu'il en soit, cette phrase illustre les forts sentiments qui existent envers les colonies de l'ancien empire français une quarantaine d'années après leurs indépendances.

Par ailleurs, une des conséquences les plus importantes de la colonisation française est sans aucun doute la langue française. L'institutionnalisation du français hier, joue un très grand rôle aujourd'hui, surtout dans la politique de la sécurité. Il y a régulièrement des sommets africains francophones où la discussion et le partage d'idées créent des liens personnalisés entre les élites de la société. Ces sommets franco-africains sont ainsi des occasions pour négocier la politique et aussi pour renforcer la solidarité de la langue. A ce propos, Guy Penne a dit : « La langue française est, bien entendu, un facteur essentiel de la solidarité entre l'ex-métropole et les Etats africains francophones, et qui se manifeste entre autres, sur le plan diplomatique, lors des assises de la francophonie. » (Penne, 339). Plus récemment, la France a orienté sa politique en Afrique de l'Ouest autour de trois axes dont le premier est « la conservation de liens privilégiés avec les pays francophones de la sous-région » (Penone, 31). L'époque de la colonisation a beau être finie, la France fait tous les efforts pour maintenir sa présence en Afrique. De toute évidence, la conservation du français comme la langue officiel est une étape essentielle à ce but.

Ce lien est tellement fort actuellement que le linguiste Pierre Dumont a qualifié le Français de « langue africaine » (Baloge 372). En effet, l'Afrique d'aujourd'hui est facilement divisé en deux : l'Afrique francophone et l'Afrique anglophone. Le nombre de pays qui sont officiellement francophone est significatif. Seize états utilisent le Français comme langue officielle. Et la plupart entre eux ont formé une sorte de communauté pendant les tutelles françaises des années 1950 et 1960. En ce qui concerne la défense française et les accords de sécurité actuels, le Président de Jeune francophonie et de l'UGFR (Union gaulliste pour une France Républicaine), Jérôme Baloge explique : « La promotion d'une francophonie politique est concomitante à ces évolutions de la politique de sécurité de la France en Afrique » (Baloge, 376)³. Il est clair que d'avoir une langue en commun aide énormément à ouvrir les dialogues politiques. Les pays africains francophones peuvent utiliser cet avantage pour travailler avec la France et combattre la criminalité, ou d'autres objectifs partagés, tel

³ Pour en savoir plus concernant les accords de la Défense, voir chapitre 5.

que le terrorisme. Dominique de Villepin a bien illustré cette possibilité quand il a dit : « l'Afrique est une chance pour la France. Elle élargit notre horizon et notre ambition sur la scène internationale. C'est vrai sur le plan diplomatique, c'est vrai sur le plan économique et c'est vrai sur le plan culturel. » (Baloge, 373). Un autre exemple manifestant cette volonté francophone réside dans la Charte de la Francophonie de 1997 (rénovée) qui donne certains pouvoirs au secrétaire général concernant le règlement de conflits. Mettant la théorie en pratique, ce rôle a été confirmé dans les récentes négociations de paix en Côte d'Ivoire (Baloge, 378).

Néanmoins, l'histoire culturelle a laissé des traces plus diplomatiques aussi. En février 2005, le président français, Jacques Chirac a rendu visite au Sénégal au président Abdoulaye Wade, pour la première fois depuis cinq ans. Malgré quelques tensions politiques entre les deux pays au début des années 2000, tout s'est arrangé. Journaliste pour Jeune Afrique/l'Intelligent, Samy Ghorbal a écrit dans un article récent : « il n'a jamais été question pour Wade de tourner le dos à la France et de remettre en cause une relation privilégiée ancienne et solide » (Ghorbal, 33). Ces paroles montrent à quel point les dirigeants respectent l'ancienneté de ces relations privilégiées. Pascal Chaigneau souligne que « cette politique [africaine], théorisée sous le général de Gaulle, maintenue par Georges Pompidou, perpétuée par Valéry Giscard d'Estaing, n'est en fait nullement remise en cause, ni par François Mitterrand ni même par Jacques Chirac » (Elomari, 7). Récemment, Chirac a été très bien accueilli en Afrique et Wade a même lancé : « Les relations entre la France et le Sénégal sont uniques. Elles sont antérieures de plusieurs siècles à celles de la France avec n'importe quel autre pays. » (Tréan, 1). En effet, les relations franco-africaines s'appuient toujours sur un lien commun, qui a développé pendant plusieurs siècles. C'est un système essentiellement clientéliste ; un système où « les relations ne se situent plus entre Etats mais entre les membres de deux classes dirigeantes » (Penone, 34). La personnalisation est tellement développée que les acteurs « officiels » sont même marginalisés face aux relations familiales entre les Chefs d'Etat et leurs proches (Penone, 34). Mais, tandis que les pays africains tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire, gardent toujours leurs relations « privilégiées » avec la France, cela n'empêche le fait que la période de domination totale est révolue. D'ailleurs, Abdoulaye Wade a lui-même remarqué que l'époque du « pré carré » était terminée (Ghorbal, 32).

Outre les traces de la colonisation, il ne faut pas oublier les communautés des français qui vivent en Afrique sub-saharienne. Le Sénégal compte le plus grand nombre de ces expatriés, suivie par la Côte d'Ivoire. Ces français, soit envoyés par leur société, leur ministère, leur entreprise, etc... soit présents depuis des générations, « pèsent de tout leur poids

sur les décisions parisiennes » (Rueff, 98). L'existence de ces français influence donc la politique de la France, aussi bien que celle de la communauté africain, tout simplement du fait de leurs interactions quotidiennes. De plus, on peut aussi noter l'importance des mariages binationaux entre les Français et les africain(e)s. En Côte d'Ivoire, par exemple, ce chiffre touche environ huit mille personnes (Rueff, 99). La création des familles franco-africaines justifie l'importance d'entretenir de bonnes relations entre ces pays.

Côté Américain, le lien culturel est moins fort avec les gouvernements africains. Il n'y a pas d'histoire de colonisation⁴, les africains ne sont pas si souvent intégrés dans les institutions américaines (qu'il s'agisse des écoles militaires ou des facultés), et si l'anglais est employé comme langue officielle dans certains pays africains c'est plutôt grâce à l'ancienne présence britannique qu'à une influence américaine. Néanmoins, il serait naïf de penser qu'il n'y a aucun lien culturel entre les deux continents.

Pendant le 19^{ème} siècle, il n'y avait pas beaucoup d'immigration des Africains vers les Etats-Unis. En effet, plusieurs recherches estiment le nombre d'immigrés africains à environ une trentaine par an (Duignan, 475). C'est après l'effondrement des régimes coloniaux que le nombre a vraiment augmenté. Ainsi, dans les années 1960, les Etats-Unis ont accueilli beaucoup plus d'immigrés d'Afrique sub-saharienne. Il faut aussi se rappeler que la quasi-totalité des Afro-américains descendent de l'esclavage. Parfois, aux Etats-Unis, on voit une résurgence d'intérêt de la part des Afro-américains pour retrouver leurs ancêtres. Mais ce projet pose énormément de difficulté car la traite des esclaves n'a pas gardé beaucoup de documents officiels. Toutefois, les universités ont de plus en plus de départements focalisés sur « *African studies* » ou « *black history* » et qui se consacrent à l'étude de l'Afrique. Certaines facultés offrent aussi des diplômes dans ces sujets. Comme une ancienne secrétaire adjoint pour les Affaires africaines au Département d'Etat américain l'a remarqué, « Les afro-américains ressentent un intérêt particulier vis-à-vis du continent africain » (FdF, 39). Il n'est alors pas étonnant que la population afro-américaine qui représente aujourd'hui treize pourcent de la population des Etats-Unis, a créé une véritable communauté célébrant sa propre culture (FdF, 39). Aussi très important pour les Afro-américains est l'augmentation du nombre de leurs représentants au congrès américain. Tant que ce chiffre continue à

⁴ Il y avait une sorte de colonisation morale au Liberia par les Américains, essentiellement des Afro-américains, mais jamais il n'y eut lieu de colonisation officielle. On peut néanmoins déceler une influence américaine importante dans la politique libérienne.

augmenter, on peut supposer que cela se traduira par une plus grande attention portée aux sujets africains et aussi à la part du budget pour l'Afrique.

Le facteur religieux

Les missionnaires en Afrique sont une constante dans l'histoire de l'Afrique. Pour les Français la notion d'une mission civilisatrice a mûri très tôt. Dans le 17^{ème} siècle, quand la France était peu présente en Afrique, les Capucins français ont commencé à organiser des missions africaines dans l'ouest du continent en dépit des efforts portugais pour freiner leur avancée (Hastings, 95). Ces premières missions étaient motivées par des idées religieuses et pas du tout par des idées politiques (Hastings, 97). Mais la plupart de ces missions, dirigées par deux à quatre hommes ont largement échoué et l'intérêt français pour ces missions en Afrique a vraiment diminué pendant la période de la Révolution française et sous Napoléon quand l'Eglise catholique était fortement critiquée. Ce ne fut que pendant la première moitié du 19^{ème} qu'il y a eu de grands avancements (Hastings, 247). Le Travail Pour la propagation de la foi fondé en 1822, la Société des missions africaines fondée en 1854, et les Pères blancs fondés en 1868 en sont quelques exemples. Ces derniers, sont devenus l'une des plus grandes missions, et à la fin du 19^{ème} siècle ils sont allés vers l'intérieur du continent où leur mission est devenue très importante dans la région des Grands lacs⁵ (Hastings, 254). Puis, dans les années 1870, des gens comme Jules Ferry⁶ et certains écrivains ont soutenu l'idée de « conquête morale » par les missions qui, selon eux, étaient possible sans l'emploi de la force (Conklin, 12). Par ailleurs, les Français ont vu l'explosion du nombre de sociétés géographiques et d'exploration qui s'intéressaient beaucoup à l'Afrique (Conklin, 12). Côté des Américains, le *Student Volunteer Movement*, fondé en 1886 aux Etats-Unis, a rassemblé des milliers de jeunes diplômés pour aller en Afrique faire du travail humanitaire (Hastings, 419). Au début du 20^{ème} siècle ce mouvement, plutôt protestant, ne comptait pas moins de 10.000 hommes et femmes déployés en Afrique. Néanmoins, la baisse d'intérêt autour les missions de la part des Européens a conduit les organisateurs des missions religieuses à se tourner vers l'Amérique pour trouver plus de missionnaires (Hastings, 248). D'ailleurs, les Américains, à l'inverse des Européens, ont financé leurs missions par des moyens privés. Par exemple, le gouvernement français, pour encourager la participation française, a donné

⁵ Les Pères Blancs ont également joué un grand rôle pendant la génocide rwandaise où ils ont été critiqués d'avoir contribué à la division et la discrimination entre les Hutus et les Tutsies.

⁶ Voir chapitre 1 page 8

beaucoup d'équipement et d'argent aux missions comme celle des Pères blancs. Ainsi, les missionnaires ont volontairement aidé le gouvernement à atteindre ses buts coloniaux (Hastings, 430). Mais en 1899, l'église et l'Etat se sont séparés. Les missionnaires françaises sont toutefois restées en Afrique et ont profité d'une liberté autrefois inconnue (Hastings, 430). En général, les missionnaires ont contribué à la scolarisation des Africains, ont construit des infrastructures⁷, et ont même servi comme médecins en distribuant les médicaments, et en réalisant quelques petites opérations (Hastings, 275). Par ailleurs, les protestants français et américain ont réussi à traduire le nouveau testament en treize langues africaines avant la fin des années 1950 (Hastings, 560). Les églises occidentales ont donc gagné beaucoup d'influence pendant la première moitié du 20^{ème} siècle même si cette influence n'était pas toujours désirable. Ainsi, certains écrivains dénoncent l'action des missionnaires. En effet ils les accusent d'être responsables d'une destruction de la culture africaine en obligeant les familles à se conformer aux règles chrétiennes (Ndi-Okalla, 19).

Néanmoins, les missions ont aussi eu d'autres conséquences positives. En 1960, le Nigeria accueillait la majorité des missionnaires américaines. Cela a beaucoup avancé les relations entre les deux pays, surtout en ce qui concerne l'éducation et l'enseignement (Duignan, 469). Plus tard, cela s'est traduit par un important échange d'étudiants au niveau supérieur entre les deux pays. Dans les années 1960, les missionnaires apportaient plus d'argent en Afrique que l'aide officielle du gouvernement américain aux deux pays les plus peuplés de l'Afrique (Duignan, 470). Ainsi, leur influence n'était donc pas négligeable. En outre, ces donateurs étaient généralement des individus sincères avec des revenus modestes au lieu des grandes corporations : « Ces donateurs pensaient communément que leurs dollars durement gagnés contribueraient à répandre l'Évangile et à convertir les païens » (Duignan, 470). Autrement dit, cet argent venait d'un groupe assez vaste sans motivation politique. En revanche, bientôt après, on voit un plus grand rôle des idéologies gouvernementales.

Il faut aussi se rappeler qu'à la fin du 19^{ème} siècle, pendant la présence des missionnaires et des églises occidentales, les africains ont commencé à prendre la responsabilité de l'enseignement religieux (Duignan, 470). Cela a non seulement diminué l'importance de l'homme occidental mais, dans plusieurs cas, a souligné la tension entre les noirs et les missionnaires blanc car les pères et les prêtres restaient fort dominés par les blancs. D'ailleurs, avant les indépendances africaines, les missionnaires religieux étaient très critiqués car ils représentaient le symbole de l'intervention des blancs dans les pays noirs (à

⁷ Voir aussi chapitre 4 pages 38-39

l'exception notamment de l'Afrique australe). Finalement, pendant la Guerre froide, les missionnaires furent renvoyés des pays africains avec des régimes communistes, marquant une vraie rupture avec l'ancien environnement (Duignan, 471).

Entre les deux guerres mondiales, un autre changement a eu lieu. En effet, pendant cette période, le continent a vu un déclin du nombre des missionnaires qui voulaient cultiver ces africains « sans culture » au profit de ceux qui voyaient une occasion d'influencer les pays africains (qui étaient alors dans un état fragile pendant les transitions politiques) (Duignan, 471). Ces derniers avaient donc des visées en général, plus politiques. A la fin des années 1950, le NCC (Conseil national des églises du Christ) était compatissant à la mauvaise situation des africains dans la lutte pour l'indépendance et « sous couvert de buts humanitaires, il a fait passer dans les coffres des organisations africaines de guérilla bien des fonds provenant d'Eglise » (Duignan, 472). Quelques années plus tard dans les années 1970, plusieurs groupes de missionnaires américains ont mis la pression sur Washington pour retirer ses investissements de l'Afrique du Sud (qui suivait une politique d'apartheid), et ils ont travaillé avec des organisations comme le Centre des Nations Unies contre l'apartheid et le Comité internationale contre l'apartheid, le racisme, et le colonialisme en Afrique australe (Duignan, 473). Ecrivant en 1977 dans « Civilisation noire et Eglise catholique », Louis-Paul Ngongo a dit :

« Pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, l'influence de Washington se fait sentir en Afrique. Bien sûr, pour les Africains, Paris ou Washington, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Mais ce qui nous intéresse, c'est qu'à travers les luttes d'influence, que je n'hésite pas à qualifier d'internes, apparaît le souci de l'Occident de ne minimiser aucun schéma d'influence politique. La France s'interroge avec anxiété sur l'invasion pacifique de l'Afrique par des missionnaires américains. » (Colloque d'Abidjan, 45).

De toute évidence, l'influence des religieux américains était telle qu'elle était perçue comme une véritable menace par la France. Pourtant, les divisions parmi les adhérents du NCC, la création de nouvelles religions, et la concurrence par l'animisme, l'islam, le marxisme, etc ...ont ralenti l'influence des missionnaires chrétiens américains (Duignan, 475).

Aujourd'hui, l'Afrique subsaharienne compte cinq religions importantes : l'islam (35%), l'animisme (20%), le catholicisme (19%), le protestantisme (19%) et la religion copte (4%) (Boniface, 384). Comme Stephen Smith l'écrit dans son livre *Négrologie*, l'Afrique

connaît en ce moment un réveil religieux. Les religions augmentent leurs investissements dans les politiques africaines régionales, ce qui se traduit par une augmentation du pouvoir de ces groupes (Hugon, 395). Stephen Smith note que « le protestantisme américain a réussi à capter mieux [qu'aucun autre culte] cette nouvelle religiosité africaine » (Smith, 173). Mais l'Islam aussi profite de cette nouvelle ferveur religieuse. Depuis 2000, dans le nord du Nigeria, une douzaine d'Etats ont mis en œuvre la loi de la *charia* sous la pression de la population. Cette influence du pouvoir religieux repose en général sur la grande majorité de la population qui constitue la plus grande partie des victimes de l'abus et de la corruption des régimes politiques en place (Smith, 159). Ainsi, le l'avènement des lois religieuses peut être interprété comme un échec de la démocratie dans ces régions.

La politique américaine en Afrique est également touchée par la tension religieuse depuis le 11 septembre 2001, c'est-à-dire depuis que les Etats-Unis ont lancé la guerre contre les terroristes, pour la plupart des extrémistes islamiques. En effet, bien que les Etats-Unis souhaitent garder les relations amiables avec leurs partenaires africains, ils donnent l'impression d'être contre l'islam à cause de la guerre contre ces extrémistes, ce qui peut mettre en danger leurs accords bilatéraux avec certains pays africains. En août 2002, Robert Kaplan, politologue américain, a écrit un article dans lequel il explique pourquoi les guerres menés par les Américains sont d'une certaine manière des croisades : « la guerre doit, en quelque sorte, devenir moralement nécessaire... L'Amérique ne peut s'engager que dans le respect des valeurs fondatrices et sous la bénédiction de Dieu. La guerre doit être juste et conforme à la vocation messianique américaine... » (Kaplan, 23). Le besoin de la part des Américains de chercher une justification morale pour justifier l'emploi de la force peut avoir des influences très fortes en Afrique vu la prépondérance des abus des droits de l'homme dans les conflits africains.

Chapitre 4

Capitalisme à tout prix : Le grand rôle de l'économie dans les politiques africains

En ce qui concerne l'économie, le grand risque pour l'Afrique est de se trouver face à une période de désintérêt de la part des pays occidentaux. On vient de conclure une période de croissance mondiale, mais l'Afrique reste l'exception : son PIB a stagné et même régressé (Barrat, 132). Par exemple, le PIB de l'Afrique subsaharienne est à peu près égal à celui de la Belgique (Barrat, 133) ! En 2004, la croissance de la population était de 2,4% en Afrique alors que la croissance de son PNB stagnait autour de 1,2% (Gaulme, 1). Il est donc très probable que les problèmes du chômage vont encore dégénérer.

Le rôle des marchés africains est singulièrement l'aspect le plus important dans la détermination des politiques françaises et américaines envers ce continent. Il est également le plus polémique. L'Afrique garde une importance économique réelle à cause de ses ressources naturelles et ses produits agricoles. Cependant, l'économie africaine est en général dominée par le secteur agricole et par la vente de pétrole, situation qui empêche la diversification de sa production.

Mais, pour les pays africains non producteurs de pétrole, l'essentiel des revenus provient de l'exportation de produits agricoles (tels que le cacao, les arachides, etc.) même si la valeur de ces échanges reste relativement insignifiante pour les importateurs français et américains. Aussi, concernant les échanges avec leur partenaires outre-mer, les relations entre l'Afrique sont forcément différentes avec la France qu'avec les Etats-Unis. Non seulement il existe des accords divers, mais les relations de fond sont distinctes aussi. La relation franco-africaine reste toujours assez exceptionnelle, basé sur une vieille histoire et des liens privilégiés, alors que la relation commerciale avec les Etats-Unis est plus poussée par des motivations purement économique et de libre marché. De plus, les accords entre l'Afrique et les Etats-Unis sont plus récents et ils sont seulement maintenant en train de décoller.

Les marchés favorables à la France

Au niveau économique, l'Afrique francophone connaît une histoire complexe avec la France. Si le continent noir était clairement dominé par deux pays Européens au crépuscule

de la période coloniale (la France et la Grande Bretagne), seule la France a gardé ses racines en Afrique (Coquet, 10). Cela dit, ce phénomène n'a pas eu lieu par hasard. Les gouvernements français ont bien travaillé pour garder des bonnes relations économiques avec leurs anciennes colonies africaines, mais il est aussi utile de se rappeler que le Traité de Rome en 1957 a eu lieu peu avant la grande période des indépendances africaines. Selon ce traité, des positions privilégiées ont été accordées aux colonies européennes d'Afrique (Coquet, 6). Il n'est donc pas surprenant que l'Europe a saisi l'occasion de profiter des ressources naturelles de l'Afrique. De ce fait, au début des années 1960, neuf pourcent de toutes les importations européennes (c'est-à-dire l'Europe de douze d'après le Traité de Rome) venaient d'Afrique (Coquet, 7). Deux autres facteurs expliquent l'importance de la France dans l'Afrique subsaharienne : Premièrement, la permanence des structures économiques dans la zone franc et, secondairement, une sorte d'exception sans explication ou « une véritable volonté politique...alors même que l'importance...ne semble pas reconnue de la même manière par les autres pays industrialisés » (Coquet, 14).

En ce qui concerne les structures économiques, les Français ont beaucoup contribué au développement africain. Bien que l'on puisse discuter des motivations de ce développement (exploitation de la terre, inégalité des bénéfices, etc.) il ne reste pas moins que la colonisation française en Afrique est responsable de la majorité des investissements de type direct (Gaulme, 2). Par ailleurs, l'infrastructure qui avait été déjà construite pendant le 19^{ème} siècle a été améliorée pendant la Première guerre mondiale. En 1921, par exemple, Albert Sarraut, ministre des colonies, a développé un plan visant de dépenser un milliard de francs en Afrique de l'Ouest pour financer les voies ferroviaires, les ports, l'irrigation ainsi que pour les écoles, le système de la santé, et la recherche⁸. De plus, après la création du CFA et de la zone franc, la zone franc CFA était plus ou moins à l'abri des fluctuations internationales et n'avait pas besoin à développer des ajustements structurels comme l'Afrique anglophone (Gourévitch, 375). Par contre, à la fin des années 1980, plusieurs pays de la zone franc ont été frappés par une récession. La France a alors discuté la dévaluation du franc CFA, un acte qui dégagerait des crédits pour améliorer la remise en ordre des finances (Gourévitch, 375). La décision de dévaluer suivi par un allègement de la dette africaine a été prise en janvier 1994. Néanmoins, malgré des bons résultats concernant la croissance dans la zone CFA et le développement du tourisme au Sénégal, la majorité de la population n'a pas pu en profiter

⁸ Cette somme n'a pas été complètement versée et pendant la dépression économique et d'après la guerre, le plan de Sarraut a été largement abandonné. Néanmoins, les Français ont continué d'investir dans l'amélioration de la production agricole africaine.

(Gourévitch, 377). Les effets négatifs existent encore pour les Africains : « Leurs voyages et les études [des Africains] à l'étranger sont renchérissés, la dette extérieure multilatérale est alourdie, la contrebande rapporte moins... » (Gourévitch, 377).

Actuellement, une réalité qui frappe la majorité des pays développés (et même certains pays en train de développer, notamment la Chine et l'Inde) est le besoin de trouver des fournisseurs de pétrole. En 1997, ce problème a failli éclater pour la France. Lors d'une élection présidentielle au Congo Brazzaville (un pays dont la principale richesse est le pétrole et qui tombe dans la zone du franc CFA), au lieu de rester neutre, la France a favorisé la victoire du candidat, Denis Sassou-Nguesso, qui n'était pas dans une bonne posture pour remporter la victoire (dossier, 86). Or, Sassou-Nguesso avait déjà travaillé avec Elf pour obtenir des armes utilisés dans les guerres civiles autour de 1997. De plus, en référence au succès de Sassou-Nguesso, le dossier noir du sommet franco-africain en 1998 a dit : « L'Elysée et Elf en voulaient. Ils croyaient pouvoir à travers [Sassou-Nguesso], asseoir la 'stabilité' du Congo Brazza et la tranquillité de l'exploitation pétrolière » (dossier, 89). Mais c'est *Le Monde* qui a le mieux résumé la puissance des ressources pétrolières : « Au lieu de critiquer la démocratie en Congo Brazzaville on devrait aussi regarder l'influence déstabilisatrice qu'a pu avoir la seule vraie puissance économique du pays : Elf... » (Dossier, 89). Jacques Chirac a même travaillé avec des créanciers publics pour accorder un taux d'annulation des dettes au Congo vraiment exceptionnel, mais vu la richesse de ce pays en pétrole c'est très stratégique (dossier, 95). En effet, c'est un phénomène qui touche plusieurs pays d'Afrique. Dans un article publié par l'Express, l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a confirmé : « C'est grâce à Elf que la France maintient une présence en Afrique francophone et l'élargit à d'autres pays » (dossier, 69).

Une autre tendance à souligner est que l'économie française en Afrique est souvent entrelacée avec les missions militaires. Cette interdépendance des secteurs économiques et militaires existe car les intérêts économiques sont régulièrement menacés par l'instabilité, et la stabilité est re-instaurée par les forces militaires. Belkacem Elomari note dans son analyse de la coopération militaire française en Afrique, que l'économie française a toujours gardé son importance grâce aux entreprises tels que Elf, Cogéma, etc. et grâce à la stabilité fournie par la présence militaire française (Elomari, 7). Il faut aussi mentionner que la France est le troisième vendeur d'armes dans le monde. En effet, depuis la fin de la Guerre froide, elle « s'est retrouvée avec un outil de production d'armement surdimensionné par rapport à la nouvelle donne géostratégique » (Elomari, 8). En cherchant une clientèle pour ses

exportations, il est normal de la trouver dans les régions du monde les plus touchés par les conflits comme l'Afrique.

La grande attirance américaine

Avant 1960, les relations économiques américano-africaines n'étaient guère existantes (sauf, bien sûr, le marché de l'esclavage jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle) : « Les échanges commerciaux des Etats-Unis avec l'Afrique n'augmentèrent de façon significative qu'après la Première Guerre mondiale. En 1914 la valeur des échanges avec le continent africain tout entier équivalait à un peu plus de la moitié de celle du volume des échanges américains avec la petite île de Porto Rico » (Duignan, 268). Tout de même, entre 1919 et 1939, parmi les produits américains exportés vers l'Afrique, les automobiles, les films, et les phonographes/disques connaissaient un « quasi-monopole » sur le marché (Duignan, 269). En revanche, six années plus tard, les échanges sont passés de 47 millions à 325 millions de dollars américains (Duignan, 268). En général, la deuxième moitié du siècle a vu une régénération des échanges économiques entre les Etats-Unis et l'Afrique (Bangura, 83). La crise économique africaine a entraîné une baisse des échanges en 1982 (Bangura, 84). Aujourd'hui, les Américains sont toujours intéressés par les minéraux et le pétrole originaires d'Afrique (Bangura, 85). L'Afrique du Sud, par exemple, compte 86% des réserves mondiales de platine et 95% du chrome (Bangura, 85).

Après la fin de la Guerre froide, la présence économique américaine a vraiment augmenté en Afrique noire. Pourtant, il y avait une crainte que dans l'Afrique sub-saharienne (à l'exception de l'Afrique du Sud) l'instabilité politique décourage les investissements étrangers notamment américains à cause du risque de nationalisation si un régime non démocratique gagnait le pouvoir (Laïdi, 86). Nonobstant les crises africaines pendant les années 1970, notamment en Angola en 1978, le Nigeria a été le septième fournisseur de l'économie américaine et le deuxième concernant le pétrole (Laïdi, 211). En effet, à cette époque, « l'étendue du marché intérieur nigérien [a été] perçue comme un atout essentiel pour la pénétration économique des Etats-Unis en Afrique noire » (Laïdi, 211). Bien sûr, l'intérêt était aussi attractif pour Washington. Sa politique économique au Nigeria a été une bonne façon de jouer une carte au sein du CEDEAO (Laïdi, 211).

Il est évident que le continent africain continue d'attirer les Etats-Unis au niveau économique. L'ancien adjoint du secrétaire d'Etat des Affaires africaines, Herman J. Cohen, a présenté les trois objectifs économiques américains en Afrique après le 11 septembre 2001

dont le premier est l'importation de pétrole brut (Cohen, 1). Au début du 21^{ème} siècle les américains achetaient 15% de « l'or noir » en Afrique et ce chiffre augmentera jusqu'à 25% avant la fin de 2005 (Herbst, 29). Il est certain que le continent possède une grande quantité de richesses pétrolières, et pour les Etats-Unis c'est une occasion d'investir dans des marchés hors du Moyen Orient. Récemment dans un discours prononcé à l'Ambassade des Etats-Unis à Lagos, une économiste américaine a souligné l'importance de trouver des sources de pétrole en Afrique citant le fait qu'au contraire du Moyen Orient les désaccords qui peuvent arriver en Afrique ne sont pas susceptibles de provoquer des oppositions idéologiques ou de grands blocus contre les Etats-Unis (Fisher-Thompson, 1). Tout cela rend les marchés africains très intéressants aux Américains.

Malgré le nouvel intérêt économique américain pour le continent africain, leur rhétorique reste plus souvent théorique que pratique. Léoncé Ndikumana, a constaté que même après la visite par Clinton en Afrique en 1998, marquée par ses excuses pour l'échec des occidentaux de n'avoir pas empêché la génocide rwandais, et après la visite par Bush en 2003, marqué par sa promesse d'aider l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme, l'Afrique reste très marginalisée (Ndikumana, 1). Entre 1962 et 1996, la totalité de l'Afrique subsaharienne a reçu moins d'aide qu'Israël pendant le même période de temps (Ndikumana, 1). Si cette aide a augmenté en 2000, dépassant l'aide totale à l'Israël et à l'Egypte (1,5 milliard de dollars contre 0,95 milliard et 0,7 milliard respectivement), l'aide par habitant continue d'être extrêmement inégale et faible pour l'Afrique sub-saharienne (\$2.30 en ASS par rapport à \$150.00 en Israël et \$11 en Egypte) (Ndikumana, 1). L'administration américaine est souvent critiquée par l'opposition démocrate, qui reproche au gouvernement de suivre, sous prétexte d'une compassion pour la pauvreté, une politique trop réaliste, seulement motivée par le profits et la possibilité de rendre l'Afrique rentable pour les entreprises multinationales. En 1998, le socialiste Bill Vann a écrit un article proclamant que la politique américaine était basée sur la compétition économique contre les anciennes puissances coloniales européennes, « surtout la France » (Vann, 1). Il semble néanmoins lui avoir échappé le fait que jusqu'à nos jours, les intérêts français et américains ont co-existé plus ou moins côté à côté sans être trop imbriqués puisqu'ils étaient pour la plupart dans des pays différents.

En 1996, 100 000 postes de travail ont été créés en Afrique grâce aux échanges entre les Etats-Unis et l'Afrique, et les échanges commerciaux avec l'Afrique ont généré des recettes en excès de 21 milliards de dollars pour les Etats africains (Gordon, 80). Pourtant le marché est très concentré. Presque deux tiers des exportations vont vers l'Afrique du Sud et Nigeria (Gordon, 81). A l'inverse, deux tiers des importations viennent du pétrole (Gordon,

81). Selon un article publié en 2004 par *Courrier International*, « Depuis 1990, les revenus réels par habitant des pays africains ont chuté de 0,4% en moyenne. » (Mason, 62). Mais il y a une sous performance perpétuelle dans ce continent et si les patrons pétroliers profitent, les habitants sont toujours très pauvres face à une détérioration de leur niveau de vie (Mason, 62). Effectivement, le secteur pétrolier, responsable pour la production de ce « l'or noir » ne donne pas beaucoup d'espoir aux africains en général. Malgré ses revenus, il « emploie peu de travailleurs, n'a que très peu de liens avec le reste de l'économie et a même tendance à encourager la corruption. » (Mason, 62).

Pour mieux ouvrir le marché américain aux biens africains, les Etats-Unis ont encouragé le développement de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), voté en 2000. Cet accord a pour but de fortifier les liens commerciaux afro-américains en offrant un accès libre de droits de douanes aux Etats-Unis pour certains produits africains (Latreille, 19). A ce jour, l'échange reste très inégal et concentré sur peu de produits. Même si l'Amérique est le premier partenaire au niveau économique de l'Afrique, ce rapport n'est pas réciproque. Les importations africaines ne représentent que 2 % du total des importations américaines (Latreille, 19). De plus, tandis que l'Union Européenne achète 45 % des exportations africaines, les Etats-Unis n'achète que 26 % (Latreille, 19). Attirés presque exclusivement par le pétrole brut, les Etats-Unis font beaucoup de commerce avec le Nigeria qui compte pour un tiers de toute leur importation sub-saharienne (Latreille, 19). Cette concentration d'échanges économiques suggère que le reste de l'Afrique ne bénéficie assez de cet accord de développement. De plus, malgré l'adhésion à l'AGOA par une quarantaine de pays, sur un total de 17,9 milliards de dollars d'importation en provenance d'Afrique, « 93 % des bénéfices de l'AGOA ont été réalisés par cinq pays (Nigeria, Afrique du Sud, Gabon, Lesotho, et Kenya) » (Latreille, 21). Bien que la production Africaine semble attirer les Américains, leur intérêt se focalise sur quelques pays. Néanmoins, comme noté dans un article publié en automne 2003 par *l'Afrique contemporaine*, il y a une influence indirecte exercée par les Etats-Unis qui est également importante et même remarquable :

« Des Etats peuvent en effet être ajoutés à la liste des pays bénéficiaires ou supprimés de celle-ci, le risque de sanction [par les Etats-Unis] permettant de cadrer l'orientation des réformes dans les pays concernés en mettant l'accent sur les points suivants : économie de marché, normes de travail définies par l'Organisation internationale du travail (OIT), abolition du travail des enfants, respect des droits de l'homme, politique

anticorruption, mesures de protection de la propriété intellectuelle, lutte contre le commerce illicite, le blanchiment d'argent et le terrorisme. » (Latreille, 20).

Ainsi, l'influence que les Etats-Unis exercent en Afrique grâce aux échanges commerciaux, peut être utilisée à des fins positives qui peuvent permettre d'aider la communauté internationale. Mais l'inégalité des échanges aujourd'hui peut laisser penser que ces accords sont « une nouvelle manière pour les Etats-Unis d'imposer des préférences croisées et des conditionnalités sans rapport avec le commerce » (Latreille, 25). De toute façon, l'AGOA demeure un système jeune et il reste à voir si ces échanges peuvent créer plus de bénéfices africains à l'heure où plusieurs pays du continent essaient de trouver la stabilité et le développement économique. Il montre au moins, un vrai désir américain de s'engager plus concrètement en Afrique, au moins économiquement.

Il est donc normal de se poser la question sur les enjeux économiques entre la France et les Etats-Unis en Afrique. Par contre, comme Andre Dumoulin l'a dit : « la question n'est pas de savoir s'il y a une volonté américaine de prendre pied sur le continent et d'évincer la France car celle-ci est souvent biaisée par des considérations idéologiques, mais de déterminer les objectifs de la stratégie globale américaine en Afrique, s'il y en a une » (Dumoulin, 81). En fait, il existe clairement une stratégie économique américaine et aujourd'hui cette stratégie a plus de cohérence que jamais. Actuellement, dans cette grande époque de mondialisation, la politique américaine en Afrique est donc bien sur influencée par des raisons idéologiques (préserver et répandre les valeurs démocratiques), sociales aussi (améliorer la santé, protection des réfugiés, etc.) mais on ne peut pas ignorer le rôle de l'économie. En effet, pour le meilleur ou le pire, la philosophie américaine est devenu « trade not aid » signifiant le commerce plutôt que l'aide.

Les accords internationaux et le manque de compétitivité africaine

Si le continent africain a un immense potentiel il n'arrive pas à capitaliser sur ses points forts. Plusieurs opinions existent concernant la cause de ce manque de développement économique ; ce qui est clair, c'est que l'Afrique doit trouver une solution pour renverser cette tendance le plus rapidement que possible. La Banque mondiale, à travers d'une série d'études de marché, a trouvé que l'Afrique subsaharienne a perdu, entre 1980 et 1992, la moitié de ses parts de marché dans le monde (Ngoupandé, 275). Comme disait Jean-

Paul Ngoupandé dans son livre, *L'Afrique sans la France*, « Quand on représente moins de 2% des échanges économiques et commerciaux, on n'est rien... » (Ngoupandé, 275).

En effet, un des plus grands défis pour l'Afrique est de savoir comment sortir d'un cycle vicieux. Le manque de compétitivité africaine décourage des investisseurs étrangers, mais sans attirer l'argent elle ne deviendra jamais compétitive. En 2001 le FMI a conduit une étude sur la compétitivité de l'industrie africaine après avoir regardé plusieurs facteurs comme l'ouverture du pays aux échanges internationaux, les finances, l'infrastructure, l'administration, la main-d'œuvre, et le gouvernement. Il a trouvé que les principales raisons pour lesquelles les entreprises évitaient de travailler en Afrique étaient en premier le manque de stabilité gouvernementale, suivi par le haut niveau de corruption, et l'inconsistance de l'électricité et des télécommunications (Kwasi Fosu, 67 ; 109). Parallèlement, le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) a trouvé que la décentralisation restait très problématique en Afrique. Sa recherche, publiée en 2003, a constaté que ce problème était plus grand pour les pays ayant suivi le système francophone que pour leurs voisins inspirés par l'organisation anglophone : « Dans les pays de tradition administrative d'inspiration anglo-saxonne...les collectivités locales se sont vues reconnaître dès l'origine, une certaine autonomie dans la gestion de leurs affaires » (PDM, 26). Cela peut les aider à lutter contre la corruption qui se concentre souvent plus au niveau national que local. En revanche, dans les pays sous l'influence française « la constitution se borne à reconnaître le principe de l'existence des collectivités locales » (PDM, 27). C'est donc l'Etat qui décide comment transférer les compétences et lesquelles, un processus qui prend, d'habitude beaucoup de temps. La différence entre ces deux systèmes peut avoir un impact significatif car le manque de services aux populations se repose sur deux facteurs : la mauvaise efficacité des transferts de compétences et les moyens d'exercer les services exigées (PDM, 41).

Chapitre 5

Une influence indirecte : Les militaires en Afrique

Ravagée par les conflits ethniques, frappée par des grandes épidémies, l'Afrique subsaharienne est la région du monde la plus pauvre et la plus faible. La communauté internationale est donc souvent appelée à intervenir sur ce continent pour gérer des crises mais aussi dans un but humanitaire. Ainsi, la France et les États-Unis exercent des rôles militaires importants en Afrique. Tandis que les États-Unis sont souvent appelés pour jouer le rôle de « gendarme du monde », la France connaît la même responsabilité en Afrique. La responsabilité policière de l'Hexagone persiste aujourd'hui du fait de son histoire colonisatrice et de toutes les affaires qui ont entrelacé les deux continents. Par ailleurs, les forces militaires peuvent aussi servir à protéger les intérêts occidentaux. Malgré le déclin de l'armée française en Afrique, il en reste environ 10 000 hommes déployés actuellement sur le continent. Côté américain, plusieurs troupes sont déjà basées en Afrique et le gouvernement américain a même obtenu une nouvelle base récemment à Djibouti. Quoiqu'il en soit, les occasions pour les militaires français et américains de travailler ensemble en Afrique deviennent de plus en plus nombreuses.

La France : « gendarme d'Afrique » autrefois et aujourd'hui

La présence de l'armée française en Afrique a toujours servi pour garantir ses intérêts. Pendant la Guerre froide, cette justification a conduit l'Hexagone à « maintenir en place des régimes totalitaires à parti unique » dans les nouveaux États africains quand c'était intéressant pour la France et ce, quelles que soient les répercussions chez les Africains (Dossier, 227). Ainsi, la politique française n'a pas beaucoup différé de celle des Américains ou d'autres pays occidentaux pendant cette période. Mais graduellement, cet ancien système est devenu de plus en plus critiqué, non seulement par les africains, mais aussi par des hommes politiques français. L'ancien Premier ministre, Pierre Messmer a bien dit : « Je suis très réservé sur les interventions [militaires] françaises [en Afrique]... Avons-nous vraiment raison de jouer le dernier gendarme blanc en Afrique noire ? » (Dossier, 228). L'ancien ministre de la Coopération, Michel Roussin, a rajouté : « Ne serait-il pas temps de mettre un terme à notre interventionnisme multiforme (militaire, politique, logistique), qui ressemble trop à une

politique d'ingérence dans les problèmes intérieurs, pour nous recentrer sur le développement économique, social et culturel ? » (Dossier, 229). Toutefois, les partisans de cette stratégie ne paraissent pas avoir gagné la parole, car la politique d'ingérence continue.

Parfois, cette politique française est justifiée par le fait que la France compte un grand nombre de ressortissants en Afrique, et qu'il faut garder une force militaire dans le « quartier » pour régler les agressions et les conflits qui éclatent. Cependant, cette justification est continuellement critiquée car d'autres anciens pays colonisateurs ont aussi des ressortissants en Afrique, mais ils ne maintiennent pas une présence militaire pour les protéger. En conséquence, la question que pose beaucoup de Français est la suivante : Pourquoi la France reste-t-elle là ? Le nombre de ces critiques augmentant constamment. On pourrait donc envisager une modification de la position militaire française. Mais jusqu'à présent, ce changement n'a pas eu lieu de manière significative.

Cela dit, le système actuel est difficile à changer car il est plus ou moins renforcé par les intérêts économiques français. Bien que les français aient peut être moins de contrôle sur les administrations africaines qu'avant, ils ont toujours un intérêt à garder quelques ressources précieuses. De ce fait, Djibouti permet de garder un œil sur les pays pétroliers du Moyen-Orient, le Gabon assure des protections pour les compagnies TotalFina-Elf et les provisions d'uranium, la région tchadienne fournit d'autres éléments miniers, la Côte d'Ivoire compte plusieurs grandes entreprises françaises, et le Sénégal donne à la France une positionnement stratégique en Afrique de l'Ouest (Elomari, 12).

L'armée française en Afrique

La politique africaine de la France a toujours été soucieuse de la sécurité française et de la présence de l'armée. Sous toutes les présidences de la V^e République, l'armée française joue un rôle majeur dans les relations franco-africaines et elle a donc gardé une présence constante sur le continent. Pascal Chaigneau souligne que « cette politique [africaine], théorisée sous le général de Gaulle, maintenue par Georges Pompidou, perpétuée par Valéry Giscard d'Estaing, n'est en fait nullement remise en cause, ni par François Mitterrand ni même par Jacques Chirac » (Elomari, 7). Mais naturellement la politique extérieure d'un pays dépend des grands événements globaux et des priorités de chaque gouvernement. Belkacem Elomari suggère que c'est le gouvernement de Lionel Jospin qui « a réintégré la coopération militaire dans le cadre de la politique étrangère de la France. Désormais, la France ne partage plus le monde entre ses anciennes colonies et le reste du monde. »

(Elomari, 7). Cela dit, il est clair que l'Afrique demeure encore importante aujourd'hui dans le cadre d'une politique de sécurité.

L'interventionnisme français s'explique en partie par le fait que l'Afrique contient une grande majorité des anciennes colonies françaises, et par l'instabilité chronique de ce continent par rapport aux autres régions du monde. Mais il n'en reste pas moins que la France pourrait laisser davantage de responsabilités aux autres puissances ou aux organisations internationales. Or, elle ne le fait pas. Soit à cause de l'influence de la population africaine en France, soit à cause d'autres influences politico-économiques et militaires, la France continue de garder une forte présence militaire dans son « pré carré ». De plus, « grâce à ses relations avec l'Afrique francophone, par le biais des sommets franco-africains, elle peut « jouer un rôle qui dépasse ses capacités propres de puissance moyenne » (Dumoulin, 81). En effet, les militaires français en Afrique sont là pour garantir indirectement les intérêts français. Concernant les intérêts économiques ou commerciaux, André Dumoulin⁹ précise : « l'armée française permet de maintenir autant que les circonstances le permettent le jeu des intérêts privés et publics français sur le continent » (Dumoulin, 17). Pour exister, les marchés franco-africains ont besoin d'un certain niveau de stabilité et sans une présence militaire, cette stabilité n'existe plus. Par ailleurs, la plupart des pays africains sont dans les situations turbulentes au niveau de la politique nationale. Plusieurs pays viennent de subir des régimes dictatoriaux, et d'autres ne sont pas encore sous un système démocratique. Le manque de démocratie rend plus difficile l'échange de biens entre ces pays sous-développés et les pays développés comme la France. En outre, les forces militaires permettent aux Etats africains d'assurer une pléthore de services et de travaux au profit des militaires français dont dépendent les budgets locaux (Dumoulin, 18).

A la fin des années 1990, la France a perdu un peu son image de gendarme de l'Afrique. En premier lieu, il y a eu le génocide au Rwanda, largement ignoré par la communauté internationale. Puis, le 24 décembre 1999, le premier coup d'état dans l'histoire de la Côte d'Ivoire a eu lieu. L'engagement de troupes françaises a coûté très cher l'Hexagone, et a augmenté la dette africaine. Bien que ces interventions soient utiles comme réaffirmation de la présence militaire française, elles ont aussi posé de nouvelles questions à propos de la capacité militaire française en Afrique. François Gouttebrune remarque dans son article publié dans *Politique Etrangère* en 2002 que la France gère « un système de relations bilatérales avec l'Afrique qui n'a pour une très large part, cessé de se dégrader »

⁹ Maître de conférences. Observatoire sur la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Université de Liège.

(Gouttebrune, 1034). Après le Rwanda et la Côte d'Ivoire (en 1999), les critiques contre la France et sa politique en Afrique ont vite augmentées. Ce fut donc pendant cette époque-là que la France a commencé son désengagement du continent noir.

Pendant très longtemps, la France n'hésitait pas à intervenir dans ses anciennes colonies malgré un discours aujourd'hui qui souligne l'importance d'action multilatérale. Selon certains, le programme RECAMP illustre la volonté française de respecter la souveraineté des pays africains afin de « privilégier une approche multilatérale des questions de sécurité sur le continent africain » (diplomatie.fr). En revanche, d'autres sources affirment que les bases militaires française resteront en place en raison des accords bilatéraux (Gaulme, 31). Et on trouve encore d'autres ambiguïtés. Par exemple, un officier d'un pays non francophone qui a observé des manœuvres d'entraînement (« Gudimakha » au Sénégal en 1998) a remarqué : « Les Français disent qu'ils veulent que les Africains prennent en charge le maintien de la paix, mais ce n'est pas ce que je vois. Ici, rien ne peut se faire sans eux » (Dossier, 242). En principe, les Français sont favorables au transfert de responsabilité aux Africain même si en réalité, ils hésitent à abandonner toute prérogative car les enjeux sont significatifs.

Par conséquent, actuellement (depuis janvier 2005) les forces françaises en Afrique sont présentes dans douze pays africains mais les Accords d'assistance militaire techniques (les ATM) existent entre la France et vingt-six pays d'Afrique (monde multi, 1). Parmi les dix mille soldats français déployés en Afrique, 89% sont stationnés dans les pays suivants : Côte d'Ivoire (plus que 4000 hommes), Djibouti (2800 hommes), Sénégal (1116 hommes), et Tchad (900 hommes) (monde multi, 1). De plus, ajouté à ces accords de défense et d'assistance technique, existent des accords bilatéraux « avec des clauses secrètes concernant la sécurité du chef de l'Etat et de ses proches » (Gourévitch, 369). En effet, en 2000, seulement 39 sur 90 accords totales ont été publiés et disponibles au public (Elomari, 11). Ces accords secrets se traduisent par l'obligation d'intervenir sans l'aide d'autres puissances ou des organisations internationales. Cette possibilité d'intervenir militairement de façon unilatérale en Afrique est une véritable exception française. Si on peut compter sur le mandat de l'ONU à l'égard de la Côte d'Ivoire en 2003 comme un coup d'arrêt à l'exception française, il est possible que cela crée un précédent pour l'avenir.

Rwanda : la leçon commune

Une raison suggérée pour expliquer la rapidité de l'intervention française en Côte d'Ivoire est le souvenir du génocide rwandais en 1994. A cause de son retard à intervenir au Rwanda, la France, avec son omniprésence en Afrique a été la plus critiquée suite à cette catastrophe humaine, mais l'ONU et la communauté internationale ont aussi été critiquées. Comme le note Monique Mas, même après qu'il était clair qu'il s'agissait d'un génocide, l'ONU a hésité à agir car cela impliquait « des choix politiques et [exigeait] des moyens militaires, donc financiers » (Mas, 382). De plus, ce n'est pas avant le 30 juillet 1994 que les Etats-Unis ont déployé 200 soldats dans le cadre de l'opération « Support Hope ». Cela a incité le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, à reprocher le fait que plus de deux mois après la résolution du Conseil de sécurité a annoncé l'envoi de 5500 hommes, « il n'y en ait toujours que 550 sur le terrain » (Mas, 488). Cela a mis en évidence un grave problème de l'ONU : elle ne peut pas être puissante sans la volonté de ses états-membres, en particulier la France et les Etats-Unis, quand elle intervient en Afrique.

La géopolitique américaine en Afrique face aux nouvelles menaces

Les expériences militaires des Américains en Afrique ont tendance de renforcer le désintérêt américain envers ce continent. En effet, quand les Américains pensent à l'Afrique en termes militaires, ils ont tendance à se souvenir de l'intervention en Somalie en 1993 quand les cadavres des soldats américains ont été traînés dans les rues de Mogadishu. Les autres images évoquées sont généralement celles de livraison de nourriture aux camps de réfugiés par les grands avions de transport ou celles des soldats établissant des centres de soins médicaux avec les ONG. Comme Jean-Paul Ngoupandé l'a exprimé : « On parlera bien sûr de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique latine et même du Moyen-Orient. Nous autres, nous figurons le plus souvent à la rubrique des catastrophes humanitaires, quand on veut bien parler de nous. » (Ngoupandé, 276). Mais tout cela est de l'histoire ancienne.

Aujourd'hui, dix ans après les crises somalienne et rwandaise. Il y a une nouvelle génération de soldats dans l'armée américaine et les intérêts des Etats-Unis se sont multipliés en Afrique, notamment depuis la guerre contre le terrorisme et la recherche de la part des américains d'alliés islamiques parmi les pays africains. En effet, dès la fin des années 1990, l'armée américaine avait retrouvé des raisons pour s'engager dans le continent. Lors des

visites du président Clinton, des discussions ont eu lieu sur la coopération militaire, et dans le Dossier noir de la politique africaine de la France, publié en 1998, il est aussi mentionné que « la sourde lutte qui a opposé durant des mois Paris et Washington sur la façon de constituer cette future force d'interposition africaine montre bien qu'il ne s'agit pas seulement d'une action désintéressé » (Dossier, 242). Par ailleurs, les événements du 11 septembre 2001, moment charnière dans les relations américano-africaines, ont multiplié les efforts américains en Afrique du jour au lendemain. Au printemps 2004, le Général Charles F. Ward a dit que les forces armées américaines multiplieraient leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme en Afrique. Bien que la présence de cellules terroristes soit moins développée qu'en Afghanistan ou en Pakistan, le général a confirmé qu'Al Quaïda travaillait en Afrique et qu'il pense le problème va s'élargir dans l'avenir (Cobb, 1). L'importance grandissante de l'Afrique pour les Etats-Unis et la lutte contre le terrorisme se voit par le nombre de visites entreprises depuis l'année 2004 par plusieurs chefs militaires. Le Général Wald a ainsi visité 11 pays en mars 2004 où il a trouvé les dirigeants africains également inquiétés par la présence de terroristes. Ces derniers ont confirmé leur bonne volonté de travailler avec les Américains qui craignent que l'environnement de la pauvreté et de désenchantement politique parmi les jeunes Africains laisse le continent particulièrement exposé à l'infiltration du terrorisme (Cobb, 1). Les services des renseignements américains pensent que Al Quaïda et d'autres organisations terroristes ont déjà établi plusieurs bases en Afrique surtout dans les grands déserts du Mali qui échappent au contrôle du gouvernement malien (Cobb, 2). L'USEUCOM (United States European Command) a aussi souligné que le trafic d'armes, de drogues, et, en Sierra Léone, de diamants, continue d'être un grand problème car les organisations comme Al Quaïda et Hezbollah, sont très attirées par ces recettes illégales (Cobb, 2). En conséquence, les Forces d'opérations spéciales américaines sont actuellement en formation au Mali, au Niger, en Mauritanie, et au Tchad grâce à un programme financé par le Département de l'Etat américain qui s'appelle PSI (Pan Sahel Initiative) (Cobb, 2). Ce programme apprend aux troupes Africaines les tactiques de mobilité, de communication, et d'orientation terrestre pour mieux lutter contre le trafic des armes, des drogues, et contre des mouvements de terroristes transnationaux (Cobb, 3). Il illustre aussi la nouvelle approche des Américains de régler les menaces en Afrique par les sous-régions. Ainsi, les forces africaines sont au cœur de cette stratégie car les Américains, comme les Français, espèrent qu'elles pourront éventuellement prendre leur responsabilité pour la majorité des opérations en Afrique. Par ailleurs, le gouvernement américain reconnaît l'importance de l'Afrique au niveau géostratégique. L'USEUCOM voudrait bien établir des accords avec plusieurs pays africains pour obtenir des

points d'approvisionnement d'essence, des « Forward Operating Stations », pour les avions militaires. Par ailleurs, l'armée aimerait construire cinq ou six bases de petite taille au sein des aéroports nationaux africains avec plusieurs centaines d'hommes par base (Cobb, 3).

Enfin, l'Armée américaine a noté que le VIH commençait à altérer les forces de sécurité africaine. L'armée sud-africaine par exemple, est limitée par le nombre de soldats qu'elle peut déployer dans un seul temps à cause de l'étendue de la maladie au sein de ses forces militaires (Cobb, 3). Par conséquent, les Etats-Unis ont versé 2,2 millions de dollars à l'Etat sud-africain pour la recherche, l'identification, l'éducation, et le traitement du sida (Cobb, 3). Tout cela montre l'engagement militaire croissant des Etats-Unis en Afrique actuellement.

La coopération militaire

Vu le bilan assez tragique des interventions humanitaires en Afrique et la persistance de la guerre dans plusieurs pays africains, la France et les Etats-Unis trouvent nécessaire le transfert la responsabilité aux armées africaines d'intervenir dans ces conflits. Mais un problème se pose : les armées africaines, sont-elles assez bien formées pour assumer cette responsabilité ? Certaines armées africaines sont mieux expérimentées que les armées européennes ou américaines pour le type de combat qui existe en Afrique. Mais, le professionnalisme, la technologie, et les finances sont souvent absents.

Pour faire face à ce défi de la professionnalisation militaire, la France a créé le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) et les Etats-Unis le programme ACRI (African Crisis Response Initiative). Toutefois, le fait qu'ils ont le même but mais dirigés par deux pays différents a naturellement souligné la tension franco-américaine : « s'inscrivant dans des approches différentes, les programmes RECAMP et ACRI ont cristallisé la rivalité de la France et des Etats-Unis sur les questions de sécurité africaines » (Penone, 482). Il semble, néanmoins, qu'une grande partie de cette rivalité vient d'une manque de communication et de coordination. D'abord, il est largement reconnu par la France et les Etats-Unis qu'il faut établir la stabilité en Afrique. Mais la meilleure façon d'accomplir cette tâche reste ambiguë.

Ensuite, les occidentaux ont lancé une tentative de coordination qui s'appelait l'AECM (Allied Exercise Coordination Meeting), dédié aux exercices organisés ensemble en Afrique. Or, les Français ont rejeté cette proposition « craignant que les Américains ne cherchent à intégrer dans leur moule les actions françaises » (Penone, 482). Certes, il est vrai

que les Américains augmentent le nombre de troupes et d'écoles de formation en Afrique (surtout depuis le 11 septembre 2001) et il semble que cette croissance est encore jeune. Par exemple, on peut citer la formation américaine des troupes africaines à l'école d'Etat-major de Koulikoro au Mali et au War College d'Abuja au Nigeria (Penone, 484).

Enfin, ces craintes s'expliquent aussi par le manque de communication nécessaire entre ces deux pays. Par exemple, « la DAS [Délégation aux affaires stratégiques] ne dispose pas de bureau Etats-Unis, tandis que la direction Amériques du Quai d'Orsay fait l'objet d'une faible reconnaissance » (Penone, 483). En outre, l'EMA (Etat-major des Armées) utilise l'USEUCOM comme interlocuteur au niveau de la conception des politiques militaires alors que c'est une institution de mise en œuvre. Pourtant, les Américains possèdent un bureau équivalent à l'EMA qui s'appelle le Bureau d'International Security Affairs de l'OSD (Office of the Secretary of Defense) (Penone, 483). Il serait, donc, plus efficace d'établir une relation entre l'OSD et l'EMA pour éviter l'incompréhension mutuelle et la frustration inévitable.

Mais malgré tout, les relations franco-américaines s'améliorent en Afrique de l'Ouest. On pourrait ainsi noter ici, que les actions prises par les Français en Côte d'Ivoire depuis novembre 2002 ont été officiellement soutenues par les Etats-Unis. De plus la coopération franco-américaine reste très souhaitable pour les pays africains. Les ressources financières que les Etats-Unis peuvent apporter sont complémentaires avec les ressources humaines de la France en Afrique. Il est donc tout à fait possible d'envisager un élargissement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme, et les trafics en tout genre.

Chapitre 6

De la théorie à la pratique : Illustrations actuelles des deux politiques en Afrique sub-saharienne (en Côte d'Ivoire, au Nigeria, au Sénégal et à Djibouti)

Après avoir décrit les politiques africaines de la France et des Etats-Unis, il est utile de voir comment elles s'appliquent aux situations actuelles. Ces cas spécifiques montrent à quel point les théories politiques se traduisent en réalité. De plus, l'application de ces théories nous permet de spéculer sur l'avenir des relations franco-américaines en Afrique. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigeria, et Djibouti ont été choisis car ces pays se trouvent au centre des politiques africaines de la France et des Etats-Unis. Ils ont aussi subi pendant les dernières décennies une pléthore d'interventions internationales et de changements politiques au sein de leurs gouvernements.

Pour la France, la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les deux principaux pays de la fameuse zone privilégiée (Penone, 32). Quant au Nigeria, il figure parmi les trois axes majeurs de la posture politico-diplomatique de la France. Enfin, Djibouti, une autre ancienne colonie française, a toujours eu une présence militaire française. Côté américain, ces pays représentent aussi de grands enjeux. Récemment impliquée dans un début de guerre civile, la Côte d'Ivoire a subi l'intervention des Nations Unies sous mandat du Conseil de sécurité, impliquant non seulement la France mais aussi les Etats-Unis. Le Nigeria, en tant que pays africain ayant toujours entretenu des accords importants avec Washington depuis les années 1970, est maintenant la grande source de l'or noir sur le continent. Quant au Sénégal, pays jadis davantage influencé par l'Elysée, il commence, depuis la présidence de Abdoulaye Wade, à se montrer très ouvert à l'influence américaine. Quant à Djibouti, ce pays est situé dans une zone particulièrement stratégique pour les Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme.

La Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire représente un véritable défi pour la politique africaine de la France. Toute la crédibilité et le prestige de la France est mis en question dans sa politique d'engagement en Côte d'Ivoire (Rueff, 96). Plusieurs aspects de la relation franco-ivoirienne

sont révélateurs de la politique africaine de la France en générale. D'abord, il y a les liens culturels et économiques illustrés par le grand nombre de français d'entreprises ou d'expatriés dans le pays. Ensuite, la rivalité franco-américaine est bien soulignée par les efforts du président ivoirien à faire jouer les deux puissances l'une contre l'autre. Finalement, la question d'intervention militaire n'est nulle part si importante pour la France qu'en Côte d'Ivoire.

En 2004, approximativement vingt mille Français ressortissants ont été enregistrés au consulat d'Abidjan (Rueff, 95). Parmi ces Français, se trouvent des hommes d'affaires qui travaillent comme expatriés et qui sont venues accompagnés par leurs familles. Il y a aussi un grand nombre de Français qui vivent depuis toujours en Côte d'Ivoire. La journaliste Judith Rueff, qui a passé de nombreuses années en Afrique, note : « Certains ont pris racine, formant une ethnie un peu à part. Blancs de peau...ces Français-là sont aussi des Africains. Quelques-uns ont choisi de prendre la nationalité ivoirienne » (Rueff, 98). Ainsi, les deux cultures mélangent et co-existent avec une habileté qui rend les décisions de l'Elysée plus complexes. La Côte d'Ivoire a fait partie de l'empire français pendant longtemps. Si aujourd'hui elle est techniquement indépendante, les populations et les histoires sont tellement entrelacées que le gouvernement français ne pourrait pas de toute façon mettre les affaires ivoiriennes au côté et les oublier.

Comme mentionné ci-dessus, un grand nombre de Français sont en Afrique pour les affaires économiques. En conséquence, il est nécessaire d'étudier à quel point l'économie dirige la politique française en Côte d'Ivoire. Mais, l'influence économique française diminue de plus en plus. Malgré le fait que les investissements français représente un tiers des investissements globaux en Côte d'Ivoire (Rueff, 104), la relative compétitivité de ce marché est très faible. Mais il est clair que la présence française pose des problèmes pour les ivoiriens. Si une tension restait latente auparavant, le régime de Gbagbo l'a certainement réveillé. Gbagbo emploie à son avantage des discours de xénophobie et de racisme. Récemment dans un journal africain, Gbagbo a été accusé d'avoir « institué la xénophobie, la discrimination ethnique et politique, la haine antifrançaise comme l'unique moyen de gestion » (Teiga, 40). Par conséquent, le contrôle des entreprises et de certains secteurs du marché par des Français devient une véritable cause d'indignation pour les Ivoiriens. François-Xavier Vershave, dans son article « Abidjan : le tournant ? » en décembre 2004, note que les objectifs des Ivoiriens deviennent de plus en plus basiques. C'est-à-dire, regagner le contrôle de l'argent, des entreprises, des terres, etc. souvent détenus par les compagnies françaises (Vershave, 1). Vershave affirme que la France doit vite changer sa politique

africaine en Côte d'Ivoire d'une manière « crédible » et « radicale » pour calmer cette indignation (Vershave, 1). De toute façon, pour le meilleur ou pour le pire, la France pourrait devoir être obligée de quitter le pays. *Le Bénin aujourd'hui* explique que les problèmes ivoiriens illustrent le jeu économique de la France en Afrique : « il y a fort à parier que [Paris] renoncera à s'engager dans les pays africains dont l'importance stratégique et économique est moindre » (Teiga, 40).

Finalement, au niveau militaire, la Côte d'Ivoire illustre parfaitement le rôle de la France en Afrique. Le pays reste clairement divisé entre les immigrés pauvres au nord (pour la plupart du Burkina Faso) qui sont majoritairement musulmans, et la population du sud principalement chrétienne (Ferrier, 157). Cette division est facilement manipulée pour créer des éclatements de violence fondés sur des inégalités (monétaire, religieux, ethnique, etc.). En bref, les problèmes qui existent dans beaucoup de pays africains semblent d'avoir tous culminé dans cette enclave ouest africaine. Et pour le gouvernement français, l'héritage colonial ainsi que la présence économique, militaire, et sociale, exige (peut-être non clairement) son intervention. Alors, la France est intervenue dans le cadre de l'opération Licorne et a arrêté l'avancée des rebelles sur Abidjan en septembre 2002. Ibrahim Coulibaly, appelé le « cerveau » de la rébellion de septembre 2002 a lui-même dit que, « Depuis le début, nous avons réussi à éviter un carnage, notamment grâce aux Français. » (Cherruau, 44). *The Economist*, a aussi félicité la France pour d'avoir « freiné la descente du pays vers le chaos » (Economist, 41). Tout de même, d'autres ont qualifié l'intervention comme un complot néocolonialiste.

Puis, tout a basculé avec des éclatements de violence anti-français à la fin de novembre 2004. Partout, de nouvelles théories paraissaient du jour au lendemain. Certains analystes croyaient venu la fin de la domination française au profit des Américains, plusieurs journaux à Abidjan voyaient enfin la triomphe des Ivoiriens contre le néocolonialisme, et *The Wall Street Journal* a suggéré une parallèle entre la Côte-d'Ivoire et l'Irak. Bien que certains suggèrent que « [La France] connaît certains rebelles qui sont passés par les universités ou les écoles militaires qu'elle dirigeait ou contrôlait, » et serait donc « le médiateur idéal... » (Ferrier, 161), la tâche est devenue trop coûteuse et trop problématique pour la France qui a fait appel à l'ONU (qui lui a ensuite donné un mandat). L'intervention militaire française en Côte d'Ivoire comptait environ 10.000 soldats, et le rôle des ONG a augmenté. A la fin de l'année 2004, il a été noté que « le Nord ne compte pratiquement plus de services de santé, à part ceux qui sont assurés par les ONG européennes. » (Economist, 41). Mais tout n'est pas

gagné. En dépit des efforts du président Sud Africain, Thabo Mbeki pour négocier la paix, l'opération Licorne vient d'être prolongée pour un autre mois, au moins.

En conclusion, tout cela nous montre qu'on approche peut être une nouvelle ère en ce qui concerne la politique africaine de la France. Une ère qui pourrait voir le recul de la France en Afrique. Cela peut profiter la coopération internationale. Si l'ONU souffre de quelques échecs et de problèmes de soutien, le besoin de régler les conflits africains peut encourager les Etats à faire plus d'effort pour la réorganiser afin d'assurer son succès.

Le Sénégal et le Nigeria : Les domaines économiques privilégiés

Le Sénégal et le Nigeria sont deux pays qui ont surtout une importance au niveau économique. Par conséquent, ils illustrent à quel point les pays occidentaux sont motivés par les marchés africains. Ces relations entre des pays développés et des pays en voie de développement (PEVD) encouragent bien sûr les investissements dans les continents pauvres. Mais en Afrique, ces échanges restent très déséquilibrés et les bénéfices ont tendance de se retrouver dans les mains de certaines personnes privilégiées et corrompues. Néanmoins, le Sénégal et le Nigeria ont fait beaucoup de progrès économique et politique.

Prenons nous d'abord, le Sénégal. En 2003, le Sénégal a été le 3^{ème} client de la France en zone franc CFA derrière la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Soixante-dix pourcent de ses exportations vers l'Hexagone étaient des produits alimentaires, dont la plupart sont des poissons et des crustacés, ce qui illustre l'importance du secteur primaire pour ce pays (Bulletin 2122). Ce qui est remarquable est l'échange inverse : Tandis que les importations française du Sénégal ont représenté 113.013€ (en milliers d'euros), les exportations françaises vers le Sénégal a atteint un total de 505.020€ (Bulletin 2122). Cela montre un bon avantage économique mais aussi culturel pour les Français car il y a une reconnaissance des marques et des produits français. Toutefois, les sénégalais profitent aussi des bonnes relations économiques avec la France. En fait, après la pêche, le tourisme est la deuxième source de devises pour le Sénégal, et presque deux tiers des touristes étrangers sont français (Garnier, 77). Cela renforce encore la connaissance des deux cultures. Ainsi, l'influence française est très forte même quarante années après la fin de la colonisation. Par ailleurs, la domination de la France dans ce secteur francophone est indiscutable. En ce qui concerne les échanges sénégalais extérieurs, l'Union Européenne représente 52,8% des biens fournis, dont la moitié vient de la France (Cordellier, 121).

Cependant, la France commence à se sentir concurrencée par les pays anglophones grandissants en Afrique, notamment le Nigeria. Le Nigeria, avec ses 137 millions d'habitants est le pays le plus peuplé d'Afrique et pèse lourd économiquement (en Afrique) (Chalopet, 1). Après trente-neuf ans de gouvernement militaire, le pays est retourné à la démocratie en 1999 sous la présidence de Olusegun Obasanjo (Chalopet, 1). Entre les pays francophone et le reste du continent, le Nigeria se trouve dans une position puissante et centrale. Il s'est déjà montré prêt à assumer des responsabilités importantes au niveau militaire. En général, il contribue à fournir plus de soldats à l'ONU que tous les autres pays africains. Par ailleurs, grâce à ces ressources naturelles, notamment le pétrole brut, le Nigeria entretient la majorité du commerce africain avec les Etats-Unis. Dans son livre, *Les contraintes d'une rivalité*, Zaki Laïdi souligne que « pays le plus important d'Afrique, le Nigeria a toujours perçu les Etats-Unis comme le seul véritable partenaire international à sa mesure » (Laïdi, 78). Cette perception est renforcée de la part des nigériens par une « fascination pour le modèle fédéral américain » ce qui explique largement par la longue tradition d'éducation des élites nigériens dans les universités américains (Laïdi, 78). Autrement dit, alors que la France a toujours dominé dans l'éducation des africains francophones, les Américains ont pu s'imposer de la même façon dans ce pays anglophone. La politique des Etats-Unis envers l'Afrique est plutôt pragmatique et toujours consciente de la stratégie géopolitique. En premier, il y a des intérêts commerciaux, dont le plus important est le pétrole. En seconde, Washington a toujours suivi une politique d'ordre régional fondé sur l'Etat-ancre de la région (Penone, 564) ; en Afrique de l'Ouest celui-ci est sans aucun doute le Nigeria. Le grand risque avec cette stratégie (de régionalisation) est qu'il faut faire bien attention à la stabilité des gouvernements démocratiques. Même s'il paraît stable pour le moment, on sait, suivant l'exemple d'autres pays d'Afrique, que les pays avec une très inégale distribution des richesses risquent de succomber à l'instabilité. De plus, les américains sont très engagés dans la formation de l'armée nigérienne. Leur but est de renforcer l'armée pour qu'elle soit capable d'intervenir dans les crises d'Afrique de l'Ouest au lieu de s'appuyer sur les forces occidentales. Dans un entretien en novembre 2000, Tracy Herbert a souligné le danger de cet approche : « En cas de coup d'Etat au Nigeria, il n'y aura plus d'autre partenaire capable de contrebalancer le poids d'un pays désormais soumis à une dictature militaire » (Penone, 567). Ainsi, le renforcement de l'armée peut créer une menace pour la démocratie en place.

Il est surprenant de constater la vitesse avec laquelle les affaires entre les Etats-Unis et le Nigeria ont décollé pendant le dernier siècle, mais il n'empêche que ce lien continue de se renforcer. Le Nigeria, une des grandes puissances en Afrique, a des bonnes relations avec la

première puissance mondiale largement grâce au pétrole. Néanmoins, le rôle joué par des troupes nigériennes en ce qui concerne le maintien de la paix en Afrique est aussi important. En 2000, l'ancien président américain, Bill Clinton, effectua une visite au Nigeria où les deux leaders ont discuté davantage de la professionnalisation de l'armée nigérienne, la lutte contre le SIDA, et de « divers contrats » (Aubriet, 1). Peu de temps après, le 28 septembre, les deux pays ont signé un accord de coopération dans la lutte contre le trafic de drogue et la criminalité (Marchés, 1).

Depuis 2001, avec l'arrivée de George Bush au pouvoir, les relations sont excellentes entre Abuja et Washington, car le président américain, « obsédé par les questions énergétiques » est content d'avoir trouvé en Obasanjo quelqu'un prêt à augmenter ses livraisons de pétrole aux Etats-Unis » (Chevallard, 1). Le président nigérien est également satisfait. Selon un article du *Monde* de décembre 2001, « [Obasanjo] se félicitait d'avoir renforcé un partenariat économique qui avait été précédemment esquissé dans le cadre du 'Growth and Opportunity Act' initié par Bill Clinton » (Chevallard, 1).

Concernant la relation franco-nigérienne, le Nigeria a récemment déclaré le français comme la deuxième langue du pays ; une geste illustrant sa nouvelle volonté de mieux travailler avec ses voisins francophones. Ce n'était pas toujours le cas. Comme Niagalé Penone a noté : « Le privilège accordé à la relation avec les pays francophones d'Afrique de l'Ouest a pour corollaire les rapports difficiles entretenus avec la puissance anglophone de la sous-région, le Nigeria... » (Penone, 34). Mais cette tension n'est pas exclusivement la faute des Français. La politique du Nigeria a tenté, pendant longtemps, de réduire l'influence française dans les pays francophone de l'Ouest (Penone, 35). Ainsi, le CEAO (Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest), qui était exclusivement francophone, est devenue en 1972 le CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) sous la direction du Chef d'Etat nigérien qui a ouvert l'alliance aux pays anglophones (Penone, 35). Le facteur économique ayant sans doute été le facteur dominant dans ce changement, il n'empêche que ce changement a été une avanée à la sphère francophone privilégiée. Cependant, Penone souligne le paradoxe des relations franco-nigériennes, « en dépit de leurs relations politiques concurrentielles, les relations commerciales entre la France et le Nigeria n'ont cessé de prospérer » (Penone, 36). Au contraire des Etats-Unis, la France est moins préoccupée par l'ordre régional que par le potentielle partenaire avec qui elle peut gérer des crises ouest africaines (Penone, 568). Il n'est donc pas étonnant que Jacques Chirac est devenu le premier président français à faire une visite officielle au Nigeria (Penone, 567). Si le Nigeria présente l'occasion pour la France de se débarrasser un peu de son rôle de « gendarme d'Afrique »,

l'Elysée serait ravi. Il est alors prévisible que la présence économique française et américaine au Nigeria vont toutes les deux continuer à augmenter rapidement dans l'avenir. En somme, il est dans l'intérêt de la France et des Etats-Unis de continuer à renforcer leurs relations avec le Nigeria. Ce pays est la première puissance de l'Afrique de l'Ouest et, étant un membre de l'OPEP, il est le sixième exportateur du pétrole du monde (Hugon, 96). En plus de son poids pétrolier, ses ressources naturelles, agricoles, hydrauliques, et minières (fer, colombite...) sont aussi considérables (Hugon, 96). Toutefois, son économie, fondée sur le pétrole, est toujours instable et menacée par la corruption tandis que la division religieuse et ethnique est une autre source potentielle de conflit.

Djibouti : A la recherche du contrôle militaire

Depuis juin 2002, Djibouti n'accueille pas moins de 1800 soldats américains (Afrol, 1). Ces soldats font parti de la lutte contre le terrorisme, lancé par l'administration Bush après le 11 septembre 2001. Mais parmi les détails les plus frappants, du point de vue de cette recherche, il faut noter qu'ils se sont installés dans l'ancien camp de l'armée française, le Camp Lemonier (Afrol, 1). Les soldats américains sont engagé dans la sécurité des frontières et des côtes (Afrol, 1). Ils coopèrent militairement avec les gouvernements kenyan et somalien, mais ils protègent aussi tous les Etats de la région de la Corne de l'Afrique. Si les Français restent encore à Djibouti, il faut admettre que l'acquisition d'une base par les Américains représente une intrusion dans leur sphère d'influence. De plus, il est presque sûr que la base va continuer à être un point clé dans les efforts du Président Bush pour lutter contre le terrorisme.

Avant la crise en Côte d'Ivoire la plus grande base française était celle de Djibouti malgré une réduction des effectifs militaires de près de deux tiers depuis 1998 (Gaulme, 29). Ces installations militaires sont coûteuses. Djibouti, par exemple, coûte à l'Etat français entre 150 et 300 millions d'euros sur un budget national pour la Défense de 296 milliards d'euros au total (Gaulme, 29). De plus, ce ne sont pas que des militaires qui habitent à Djibouti. Il y a aussi les familles des militaires et les personnels civiles. Ali Couba, dans son livre *Djibouti : Une nation en otage*, écrit : « Bien que le chiffre dit 3 800 soldats...Si on y inclut leurs familles et celles des coopérants civils, on atteint une colonie de 12 000 Français qui vit en permanence à Djibouti » (Elomari, 13). Il est donc clair, que maintenir une présence militaire en Afrique est une priorité du gouvernement français. Il est aussi vrai que les pays africains

ont un intérêt économique dans la présence française. Elomari note en 2001 que « l'activité économique de la base militaire française représente en effet 50% de l'économie de Djibouti » (Elomari, 13). Les bases sont également utiles au niveau stratégique (potentiel besoin d'opérations internationales dans le cadre de l'Union Européenne) et au niveau pratique (sous le programme du RECAMP, elles entretiennent les matériels utilisés lors des manoeuvres) (Gaulme, 29).

Chapitre 7

Les stratégies Franco-américaines

Après avoir présenté les divers aspects qui touchent les politiques africaines de la France et des Etats-Unis, on arrive à certaines conclusions concernant leurs relations futures. En fait, il y a essentiellement deux possibilités : un avenir de coopération ou de concurrence. Les principaux arguments en faveur de coopération sont le besoin de régler les conflits africains en utilisant des forces multinationales, par la formation militaire des soldats africains, par la lutte contre le terrorisme, et l'amélioration de la dette et de la pauvreté dans le continent. De l'autre côté, la concurrence est fondée sur une tension franco-américain déjà aggravé principalement à cause des événements en Irak en 2003 et une intrusion des américains dans les régions anciennement dominées par la France seule. Néanmoins, bien que les gens paraissent disposés au pessimisme, et malgré les sujets qui restent polémiques, on peut constater que les voies ouvertes à la coopération sont plus importantes.

Terrains de concurrence

L'Afrique n'est plus « l'enjeu de surenchère idéologique » qu'elle était pendant la Guerre froide. Pourtant, c'est pendant cette longue période qu'on a vu la crispation des relations franco-américaines en Afrique. Aujourd'hui, elle reste un endroit ouvert aux nouvelles rivalités et tensions diplomatiques. S'il est vrai que la France perd son influence dans l'Afrique francophone, et si « les Américains, à l'égard desquels la France entretient une véritable paranoïa, sont en train de la supplanter », il est sur que cela créera des tensions entre ces deux pays. (Gourévitch, 357). Jean-Paul Gourévitch précise : « depuis quelques années, l'accent est mis sur l'exception culturelle francophone et la résistance à une mondialisation pilotée par les Etats-Unis » (Gourévitch, 378). Il reste aux Américains à agir d'une façon non-menaçante s'ils veulent cultiver l'esprit de la coopération, car il semble que les Français sont déjà méfiants de chaque décision américaine.

Toutefois, les terrains de concurrence africains seront beaucoup plus nuancés dans l'avenir. Cela est vrai pour plusieurs raisons. Premièrement, les pays francophones deviennent de plus en plus ouverts à l'égard de Washington. Secondairement, les sujets de la

Défense exigent davantage de coopération. Et finalement, les deux pays se trouvent plus mesurés par la communauté internationale qu'auparavant.

Quand le président Bush a fait son tour d'Afrique en juillet 2003, Dakar a été la seule capitale francophone qu'il a visitée. En fait, au grand dédain des Français, il est devenu très bons amis avec le président sénégalais. Le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, Cheikh Tidiane Gadio, est largement responsable de ce rapprochement avec Washington. Gadio lui-même a vécu une quinzaine d'années aux Etats-Unis et après le 11 septembre 2001, le gouvernement de Wade a été un des premiers à exprimer son soutien dans la lutte contre le terrorisme (Ghorbal, 33). De plus, Wade est sagement resté neutre pendant l'intervention américaine en Irak, au moment où les relations entre Chirac et Bush étaient au plus mal. De leur côté, les Américains ont aussi été très pragmatiques. Ils « ont vu en [Wade] un leader régional africain, musulman de surcroît, et très bien disposé à leur égard... Ils l'ont récompensé en ouvrant leur marché aux produits sénégalais, via le mécanisme de l'AGOA, ou encore en renforçant leur coopération militaire avec Dakar. » (Ghorbal, 33). Ce rapprochement risque alors de créer encore plus de compétition franco-américaine.

D'ailleurs, pour les Etats-Unis, l'USAID est une bonne manière de promouvoir leur concept de libre marché et de démocratie en échange d'une aide financière ; C'est donc une façon efficace d'avancer leurs intérêts. Il n'est donc pas surprenant que cette politique entre en concurrence avec celle de la France et d'autres pays développés, qui ont certes des intérêts économiques en Afrique mais aussi le désir de limiter la première puissance mondiale. Prenons l'exemple de pétrole. Il est évident que l'Afrique devient de plus en plus un important fournisseur de pétrole brut aux Etats-Unis, mais les Américains ne seront pas les seuls à avoir besoin du pétrole. Si les ressources pétrolières sont limitées aujourd'hui, on peut facilement estimer qu'elles seront un vrai terrain de concurrence quand d'autres régions du monde accélèrent leur processus d'industrialisation (notamment la Chine, l'Inde, et l'Asie du sud-ouest). Déjà dans les années 1980, « les compagnies pétrolières françaises et américaines se faisaient concurrence, en Angola notamment » (Penne, 326). Et en 2001, dans une interview, Omar Bongo, président du Gabon, a eu un commentaire sur la présence des compagnies pétrolières françaises dans son pays, notamment TotalFinaElf car Elf est la plus vieille compagnie française installée au Gabon. Toutefois, Bongo a ajouté : Mais les Français ne savent pas qu'aujourd'hui, le premier opérateur au Gabon n'est pas Elf mais Shell. Il y a une trentaine de sociétés pétrolières, en majorité américaines, qui travaillent dans l'exploration et dans l'exploitation » (Bongo, 249). Actuellement les pays africains du golfe du Guinée augmentent leur production du pétrole brut pour montrer leur puissance sur la

scène internationale économique. Or, ces pays seront prêts à faire jouer les deux puissances l'une contre l'autre si cela augmente leurs bénéfices.

Une troisième source de tension est la représentation dans les organisations internationales. Au sein de l'ONU et d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la communauté francophone peut agir comme un contre-pouvoir des Etats-Unis. C'est une possibilité qui s'est révélé lors d'un sommet de la francophonie en 1993 quand les quarante-sept pays francophones ont soutenu la position du président Mitterrand. Le président argumentait contre « la généralisation du modèle culturel américain », c'est-à-dire l'inclusion des productions culturelles dans le GATT (remplacé par l'OMC en janvier 1995) (Penne, 340). Comme Guy Penne explique, « la solidarité des francophones permet ainsi de résister à la pression des Etats-Unis » (Penne, 340). Par ailleurs, le soutien de la France par des pays africains francophones peut aider l'Hexagone garder son siège au sein du Conseil de la Sécurité. Jean-François Bayart a noté : « La clientèle diplomatique que l'Afrique a fournie à la France-- et plus précisément le jeu des votes qu'elle lui a apporté dans l'enceinte des Nations Unies-- avait l'avantage de garantir son siège de membre permanent du Conseil de sécurité » et a aussi servi à accroître l'influence de la diplomatie élyséenne (Penone, 31).

Un autre terrain potentiel de concurrence est celui concernant l'éducation supérieure des élites. Actuellement, les étudiants africains partent de plus en plus aux Etats-Unis pour faire leurs études supérieures. Dans un récent article publié dans *Jeune Afrique/l'Intelligent* en juin 2004, parmi les dix meilleurs écoles pour l'obtention d'un MBA, huit se trouvent aux Etats-Unis (Chendjou, 71). On y trouve là les incontournables comme Harvard, Columbia, Stanford, et MIT. La seule école française citée est l'INSEAD, au quatrième rang, suivit par l'autre école européenne figurant dans les top dix, le London Business School (Chendjou, 71). Dans le Forum du Futur, le 20 octobre 1997 à l'Assemblée Nationale, Charles Josselin, le Secrétaire d'Etat à la Coopération, mentionne « le débat sur les nouvelles élites africaines » qu'il clarifie comme le « mouvement vers les universités américaines » qu'on observe dans tous le monde, mais la France est surtout touchée par ce changement (FdF, 10). Josselin offre une opinion très claire sur la position de la France : « Notre coopération a formé tant et tant de cadres et d'intellectuels, notre pays a accueilli tant d'étudiants étrangers dans ses universités, qu'aucun d'entre nous aujourd'hui ne peut se résigner à voir gaspiller l'investissement que représente la confiance, les valeurs et les cultures partagées. » (FdF, 10). Toujours bonne en principe, la réalité semble différente. Un article dans un journal africain a mentionné à la fin de 2004 : « En Afrique francophone en particulier, l'influence américaine se manifeste de plus

en plus par le renforcement du commerce, la coopération militaire, la formation des cadres à travers la mise en place d'écoles ou de centres de langues, l'immigration, les *fellowships* » et il continue, notant la préférence « des enfants de dirigeants au pouvoir... [de] se rendre aux Etats-Unis pour étudier plutôt qu'en France. Compte tenu des facilités de séjour et d'accueil, ainsi que des meilleures conditions de formation qui sont offertes » (Teiga, 41). D'autres raisons pour une transition vers Washington sont « le rejet des immigrés africains en France, les difficultés pour y étudier, le racisme qui a même fait propulser Jean-Marie Le Pen au second tour d'une présidentielle » (Teiga, 41). Tout cela peut être la base d'un grand terrain de rivalité entre la France et les Etats-Unis. Toutefois, le bilan final risque d'être négatif pour l'Afrique quelque soit la destination. Effectivement, en plus des étudiants motivés, une quantité significative des cadres formés fuient leurs pays africains d'origine. Comme Stephen Smith l'explique : « La « fuite des cerveaux » prive l'Afrique de sa sève, seul reste le bois mort. Car il n'y a pas que les diplômés qui partent. Les habitants les plus dynamiques-- les plus entreprenants au sens large-- usent de tous les moyens, légaux ou illégaux, pour émigrer dans un pays occidental. » (Smith, 191). Si cette pratique continue, l'enjeu de la scolarité africaine pourrait devenir un problème à résoudre au niveau international par la voie de coopération.

Terrains de coopération

La résistance française à la pénétration américaine en Afrique semble plus attachée aux vieilles histoires qu'aux temps modernes. Philip Hugon remarque que « Dans un monde interdépendant et instable, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne peuvent se désintéresser de l'Afrique, sauf à avoir à gérer des tensions croissantes en termes de pressions migratoires et d'insécurité se développant dans le terrain de la pauvreté ou d'épidémies » (Hugon, 399). Penone note aussi l'importance de la coopération internationale dans sa recherche sur les conflits africains : « l'action simultanée...des Etats, des communautés, des organisations interétatiques, des groupes privés, voire des individus...est à l'origine de nouvelles configurations stratégiques, protéiformes » (Penone, 76). Prenant les exemples d'actions humanitaires (par les Nations Unies, Médecins sans frontières, etc.), militaires (les formations gérés par les Français et les Américains), ou bien économiques (les nombreuses entreprises multinationales), il est clair que l'Afrique est l'un des terrains du monde qui bénéficie le plus de la coopération internationale. Ces acteurs multinationaux redéfinissent le cadre de sécurité dans lequel les gouvernements étrangers

emploient leurs stratégies. Parmi toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis 1988, sept sur onze ont eu lieu en Afrique et six sur onze ont eu lieu en Afrique subsaharienne¹⁰ (David, 37). De plus, les problèmes qui se posent aujourd'hui sont plutôt des problèmes de stabilité : comment encourager la démocratisation, lutter contre le pauvreté et les maladies, et confronter les affrontements locaux (distribution de la richesse, l'autochtonie, la violence ethnique, etc.). En conséquence, les actions doivent être administrées au niveau transétatique et exigent le plus haut degré possible de coopération entre les gouvernements.

Claude Wauthier, a suggéré en 1992 que la coopération française en Afrique était toujours définie par ses intérêts nationaux, ajoutant, « son but a toujours été d'empêcher Américains et Soviétiques de prendre pied dans sa zone d'influence » (Penone, 29). Cette vue est généralement reconnue aujourd'hui comme le reliquat d'un « syndrome de Fachoda ». En effet, un diplomate américain a constaté : « Nous n'avons absolument pas de stratégie de conquête de l'Afrique francophone. Les Français ont toujours été persuadés que nous souhaitons leur prendre leurs colonies. Mais cela est faux. Il se trouve simplement que depuis la fin de la guerre froide, nous n'avons plus à nous aligner sur la France, ni à soutenir des dictatures pour contenir le péril rouge » (Penone, 29). Alors, l'alignement pendant la Guerre froide s'est transformé, et il a été remplacé par plus de concurrence au niveau économique. Néanmoins, depuis ce changement, le désir américain de conquérir les zones françaises est assez faible. Les Etats-Unis se méfient beaucoup des problèmes en Afrique et n'ont ni l'envie ni le lien historique qui leur permettraient de prendre le rôle de la France.

Néanmoins, aujourd'hui la tendance est de définir les politiques étrangères en fonction des risques plutôt que des véritables menaces. En effet, les conflits interétatiques sont rares actuellement et le plupart du monde est relativement stable. Mais les risques n'ont pas cessé d'augmenter. Or, ces risques peuvent facilement inciter un éclatement de violence sans préavis sont partout en Afrique. Les facteurs du risque en Afrique sont souvent non-étatiques, comme des groupes de terroristes, mais les tensions entre ethnies, entre religions, ou même entre les partis politiques sont aussi très dangereux. Par conséquent, les Etats emploient la force limitée pour encourager les négociations (Vilboux-Patry). Autrement dit, les sanctions, la médiation, et l'intervention des ONG s'ajoutent à l'emploi de la force traditionnelle. Comme Niagali Penone le souligne, l'instrument militaire « est cependant l'élément le plus souvent utilisé en complément ou en soutien des autres attributs de puissance mobilisés sur la scène internationale » (Penone, 185).

¹⁰ Voir annexe n°8 « Les zones de tensions et de conflits en Afrique en 2004 »

En outre, il est clair que l'Afrique est devenue « un enjeu de la lutte contre le terrorisme » (Hugon, 399). Pour les Américains comme pour les Européens celle-ci se traduit par le besoin de travailler ensemble avec les pays africains pour arrêter les cellules de terroristes prêtes à se multiplier. Cela suggère que la France et les Etats-Unis seront de plus en plus engagés dans des opérations bilatérales au lieu qu'en opposition. Penone continue : « il paraît aujourd'hui plus approprié d'envisager les politiques de sécurité destinées à des zones dans lesquelles aucun intérêt majeur n'est identifié, à l'instar de l'Afrique, relativement à la notion de risque, plutôt qu'à celle de menace » (Penone, 185). En Afrique, la gestion des crises, les interventions de maintien de la paix comme celles de l'ONU, et la diplomatie coercitive sont toutes des opérations nécessitant la coopération entre les Français et les Américains. On peut ici mentionner les opérations de l'ONU en Côte d'Ivoire, au Liberia, au Congo et en Somalie. Quoiqu'il en soit, ces forces sont multinationales et leurs objectifs sont orientés vers l'humanitaire.

La politique américaine est donc ouverte à la coopération internationale car il s'agit de problèmes globaux. Cette politique est concentrée autour de trois principes : Une assurance des liens économiques internationaux, une garantie de la sécurité nationale par une stratégie de plus en plus préventive, et une lutte contre le crime international. Dans un monde davantage globalisé chaque jour, cette coopération devient à la fois plus facile, plus souhaitable, et plus nécessaire. De plus, l'Afrique continuera à représenter un grand défi humanitaire à cause de la pauvreté et de la concentration des graves maladies.

A propos de la sécurité ouest africaine, la coopération est impérative parce que « l'action simultanée...des Etats, des communautés, des organisations interétatiques, des groupes privés, voire des individus interagissant ou s'affrontant, est à l'origine de nouvelles configurations stratégiques » (Penone, 76). En conséquence, les réponses devraient être conçues au niveau transétatique. Si les pays occidentaux (la France et les Etats-Unis inclus) sont sincèrement enthousiastes dans l'instauration de la démocratie au sud du Sahara, comme ils le proclament, ils doivent aussi avouer la difficulté de cette tâche. En Afrique, « la lutte pour le contrôle du [pouvoir] donne lieu à des affrontements violents entre groupes et factions rivaux visant à s'approprier le contrôle effectif de l'appareil d'Etat » (Penone, 77). Autrement dit, l'application de la démocratie, qui avait pour but d'apporter la paix aux Africains, a fait exactement l'effet contraire, du moins au début. Le défi est donc de surmonter cette période initiale très turbulente (voire violente) et d'instaurer un système de gouvernement républicain, paisible, protégeant les droits de ces citoyens. C'est à cette fin que la coopération franco-africaine sera indispensable.

Prenons l'exemple de la Côte d'Ivoire. En novembre 2004, une attaque qui a laissé huit soldats françaises morts a incité une réponse de l'Élysée. En réaction, la France a détruit les matériaux de l'armée de l'air ivoirienne. Cette réponse militaire était redoutable mais questionnable. Or, le président Gbagbo pensait gagner le soutien de Washington, grâce à son rapprochement récent avec le gouvernement américain, et aussi grâce aux mauvaises relations diplomatiques entre les présidents Bush et Chirac. Cependant, les États-Unis ont soutenu les actions militaires françaises, montrant que même pendant un moment particulièrement tendu à l'égard d'autres polémiques internationales (par exemple le conflit en Irak), ces deux pays étaient prêts à défendre des principes en commun. Tant mieux pour la France qui n'a plus « ni les moyens ni l'envie de faire tout toute seule » (Rueff, 96). De plus, la France est toujours un des meilleurs adhérents à l'école du multilatéralisme ; La Côte-d'Ivoire lui offre ainsi une occasion de montrer son rejet total de l'unilatéralisme. En s'appuyant sur les Nations unies et sur le CEDEAO, elle garde de la légitimité tout en coopérant et entretenant de bonnes relations avec les États-Unis.

Parmi tous les objectifs présentés par David Gordon, David Miller Jr, and Howard Wolpe dans leur livre, *The United States and Africa*, la quasi-totalité nécessite une coopération internationale. La santé publique, l'environnement, le trafic de drogues, le terrorisme, et les réponses aux crises sont des objectifs où l'action américaine bénéficierait beaucoup de l'aide d'autres pays. C'est réciproque pour les objectifs français dans leur nouvelle politique africaine. La France, comme les États-Unis, ne souhaite pas avoir à se débrouiller seul sur le continent africain.

Prenons l'exemple du SIDA. En 2004, l'Afrique subsaharienne représentait approximativement 10% de la population mondiale tandis que cette région comptait 75% des séropositifs mondiaux ! (Boniface, 406). Cette épidémie pose donc un grand défi pour la stabilité des pays africains. En Afrique du Sud, 3% de la population active soit environ un demi million de personnes « risquent d'être en phase terminale du sida avant 2010 » (Smith, 207). Par ailleurs, la Banque mondiale a prévu qu'en 2050 le revenu familial diminué de deux tiers par rapport à 1960 car la vaste majorité des enfants née après 2010 atteindra l'âge d'adulte en ayant perdu un parent à cause de la maladie (Smith, 208). L'Afrique souffrira donc encore plus de conséquences désastreuses de cette situation médicale déjà déplorable. En effet, une des conséquences du virus et des maladies associées est l'impossibilité de travailler et de gagner de l'argent pour nourrir sa famille. Se trouvant dans un cycle vicieux, les malades n'ont donc pas les moyens d'acheter les soins disponibles. La présence de VIH a aussi entraîné une résurgence d'autres maladies comme le paludisme (90% des décès à cette

maladie ont lieu en Afrique) ou la tuberculose, dont le nombre des cas devrait doubler d'ici 2010 (Chatain, 24). De plus, beaucoup de régions africaines connaissent la guerre ou des conflits qui provoquent des flux de réfugiés. A propos de ce phénomène, l'UNICEF a noté aussi « l'exceptionnelle brutalité de l'infection au VIH sur les sites de déplacés et de réfugiés » en Afrique subsaharienne (Chatain, 23). Face à ces statistiques et à ces commentaires, il est facile de comprendre pourquoi les pessimistes abondent. Tout de même, cette catastrophe est reconnue non-seulement par des Etats développés mais aussi par des organisations non-gouvernementales et humanitaires. Malgré l'aide qui est déjà reversée aux pays africains pour lutter contre le SIDA, il en reste beaucoup à faire, notamment au niveau d'éducation comme moyen de prévention. C'est dans ce domaine que la France et les Etats-Unis peuvent faire beaucoup ensemble et seront forcément obligés de travailler ensemble.

Un autre terrain de coopération potentiel est celui du Djibouti. Dans ce pays de l'Afrique de l'Est la présence de l'armée française par rapport à l'armée américaine peut prouver être plutôt positive. L'ancien ministre des affaires africaines sous Mitterrand, Guy Penne a constaté : « Les Américains et les Soviétiques critiquaient [la présence militaire française à Djibouti] plus ou moins officiellement, mais en réalité se réjouissaient que nous soyons là...notre présence évitait aux deux Grands d'être tentés de s'affronter pour le contrôle de cette place stratégique » (Penne, 325). Aujourd'hui, il n'y a plus de deuxième puissance pour neutraliser la puissance américaine. Pourtant, Djibouti est récemment devenu plus importante au niveau géostratégique pour les Américains car ce pays est bordé par la Mer Rouge, proche du Moyen Orient et des pays exportateurs de pétrole et peut servir comme base pour leurs futures opérations dans cette partie du monde.

Une autre raison pour laquelle on peut envisager une coopération franco-américaine est la nécessité de celle-ci dans la gestion des crises africaines, même si ces crises ne touchent que rarement les intérêts vitaux des puissances occidentales, comme Penone le remarque : « il paraît aujourd'hui plus approprié d'envisager les politiques de sécurité destinées à des zones dans lesquelles aucun intérêt majeur n'est identifié, à l'instar de l'Afrique, relativement à la notion de risque, plutôt qu'à celle de menace » (Penone, 185). Certaines politologues, suggèrent que la fin de la Guerre froide correspond à la fin des menaces classiques. Ces menaces ont été remplacés par des « risques » contre lesquelles les Etats doivent se protéger (Penone, 185). Dans le contexte actuel il peut paraître que le recours à la force est toujours une possibilité. Toutefois, comme Penone souligne : « Si le recours à l'instrument militaire demeure déterminant dans les politiques de sécurité française et américaine, ainsi qu'en témoigne la guerre menée en Irak par les Etats-Unis, il est cependant

un élément le plus souvent utilisé en complément ou en soutien es autres attributs de puissance mobilisés sur la scène internationale » (Penone, 185).

Conclusion

La politique africaine de la France s'est développée à travers plusieurs siècles et elle continue à se développer aujourd'hui. En tant que le seul pays européen à avoir joué un rôle constant depuis la période de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, la France a une relation unique avec l'Afrique. Mais c'est aussi à cause de cette histoire que la politique africaine de la France donne souvent l'impression de se noyer dans le passé et dans les relations privilégiées.

Au contraire, l'histoire américaine en Afrique est plus récente. Ce n'est qu'avec le début de la Guerre froide que les Etats-Unis ont organisé une vraie politique en Afrique. En réalité, celle-ci était seulement une extension de sa rivalité avec l'URSS. En revanche, la nouvelle politique menée par l'Amérique après le 11 septembre 2001 est dominée par la lutte contre les organisations terroristes en Afrique et contre les trafics en tout genre. En effet, la position géostratégique de l'Afrique par rapport au Moyen-Orient est très importante. Mais la politique américaine actuelle est aussi influencée par le fait que l'Afrique est devenue un fournisseur de pétrole brut aux Etats-Unis.

Au niveau culturel, les liens ne sont pas les mêmes pour la France et pour les Etats-Unis. Les legs coloniaux restent plus ou moins forts pour les Français et leur donnent un véritable avantage en ce qui concerne les échanges économiques. La francophonie joue aussi en faveur des Français au sein des organisations internationales où l'Afrique est représentée, mais l'obligation d'ingérence militaire devient de plus en plus un fardeau pour l'Elysée. Côté américain, nonobstant le manque d'histoire coloniale, l'esclavage a quand même produit une culture afro-américaine bien distincte. Celle-ci joue un rôle grandissant au sein du gouvernement américain et intensifie la conscience collective vis-à-vis de l'Afrique. Par ailleurs, l'éducation et la religion aux Etats-Unis deviennent des facteurs clés dans le développement de la politique américaine envers l'Afrique.

Au niveau politico-militaire, la présence des forces armées françaises et américaines peut être principalement expliquée par trois raisons : le renforcement de l'ordre, le travail humanitaire, et les intérêts politico-économiques. En premier, l'instabilité et la faiblesse de l'Afrique sub-saharienne exigent parfois l'intervention directe dans les conflits. Or, l'obligation des Etats-Unis d'intervenir, en tant que première puissance mondiale, et l'histoire

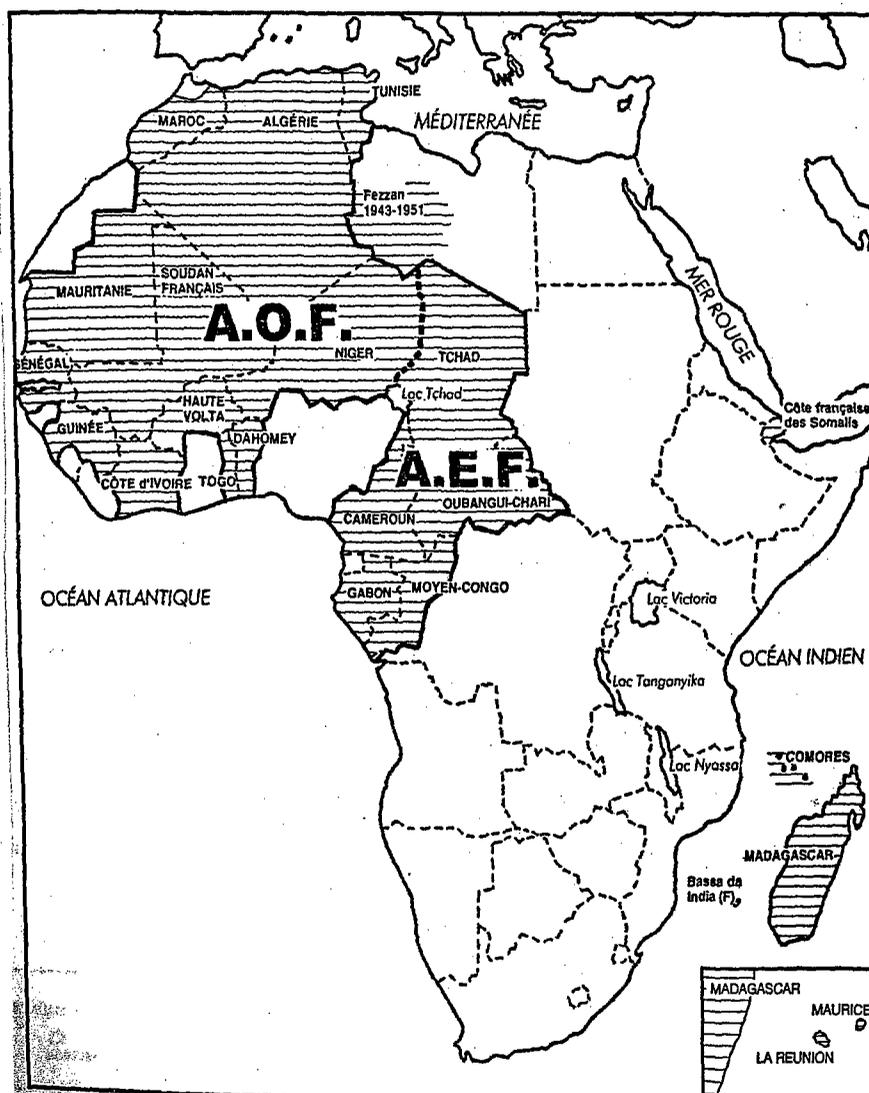
coloniale française confirment cette influence particulièrement franco-américaine dans le renforcement de l'ordre. De plus, ces deux pays participent à la formation des armées africaines dans un effort commun pour transmettre cette responsabilité directement aux Africains. Par ailleurs, les troupes de l'ONU sont souvent appelées à intervenir pour gérer des crises et aussi pour assurer une aide humanitaire. Ainsi, la France et les Etats-Unis via l'ONU ou de manière directe, exercent des rôles militaires très importants en Afrique. Enfin, les forces militaires servent à protéger les intérêts occidentaux. En effet, la production du pétrole, l'existence des groupes terroristes, et la corruption importante en Afrique incitent ces deux pays à employer la force militaire pour stabiliser le continent.

En conclusion, l'Afrique est un continent très riche en culture et en ressources naturelles, mais son instabilité politique et son incapacité de surmonter les défis du 20^{ème} et 21^{ème} siècles pèsent lourd. La mondialisation et la tertiarisation des pays développés à travers les années 1980 et 1990 ont vite laissé l'Afrique dans une position très inférieure économiquement. Pour se sortir de la pauvreté, il faut d'abord augmenter les infrastructures et lutter contre la corruption. Bien que les analystes paraissent plutôt pessimistes, et que de nombreux sujets restent polémiques, les voies sont néanmoins ouvertes pour une coopération entre les Etats-Unis et la France dans l'avenir. Parmi les terrains de coopération les plus importants, le maintien de la paix, la lutte contre le terrorisme, et le traitement du SIDA sont trois thèmes qui exigent la collaboration et l'aide, non-seulement franco-américaine mais mondiale. La réponse internationale à ces problèmes grandissants nécessite de plus en plus la participation des organisations privées, des ONG, et surtout des forces armées multinationales. L'emploi de tous ces moyens va très probablement diminuer l'influence française plus ou moins incontestée après la Seconde guerre mondiale. Par ailleurs, la concurrence économique devient plus forte qu'auparavant, mais si l'Afrique ne réussit pas à diversifier son marché elle risque d'être trop exploitée sans bénéfices durables.

Annexe # 1

Source : Gourévitch, Jean-Paul. La France en Afrique : cinq siècles de présence. France : Le Pré aux Clercs, 2004.

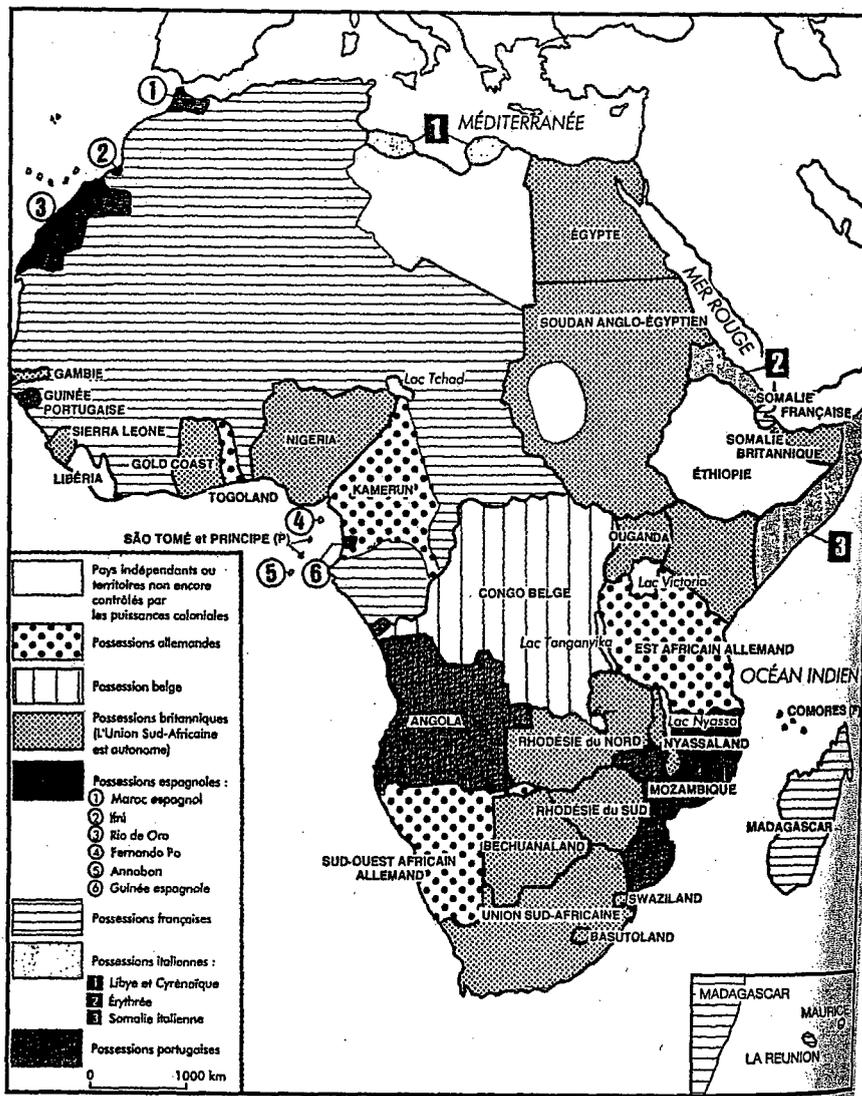
L'Afrique française au temps de sa « gloire »



Annexe # 2

Source : Gourévitch, Jean-Paul. *La France en Afrique : cinq siècles de présence*. France : Le Pré aux Clercs, 2004.

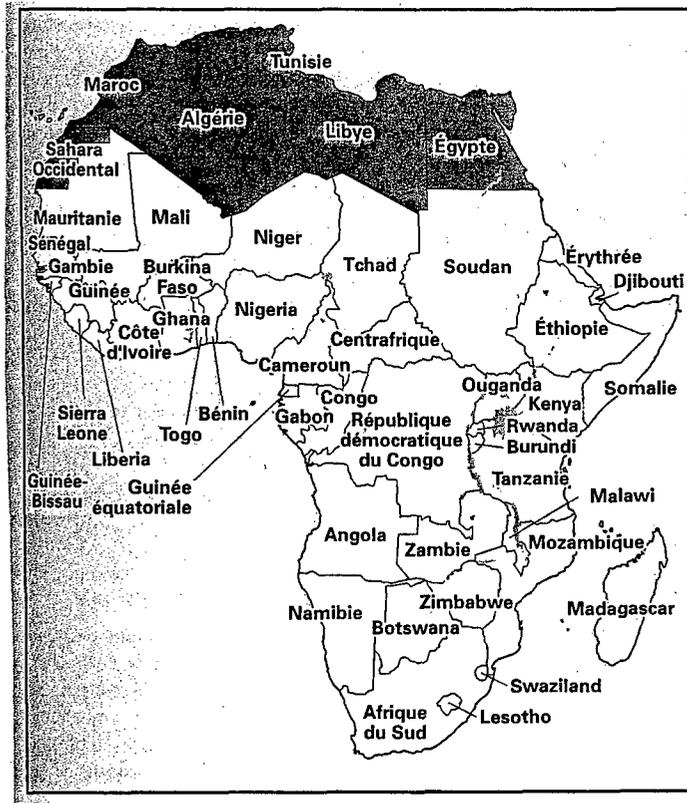
L'Afrique en 1914



Annexe # 3

Source : Boniface, Pascal, dir. L'Année Stratégique 2005. Paris : IRIS, 2005.

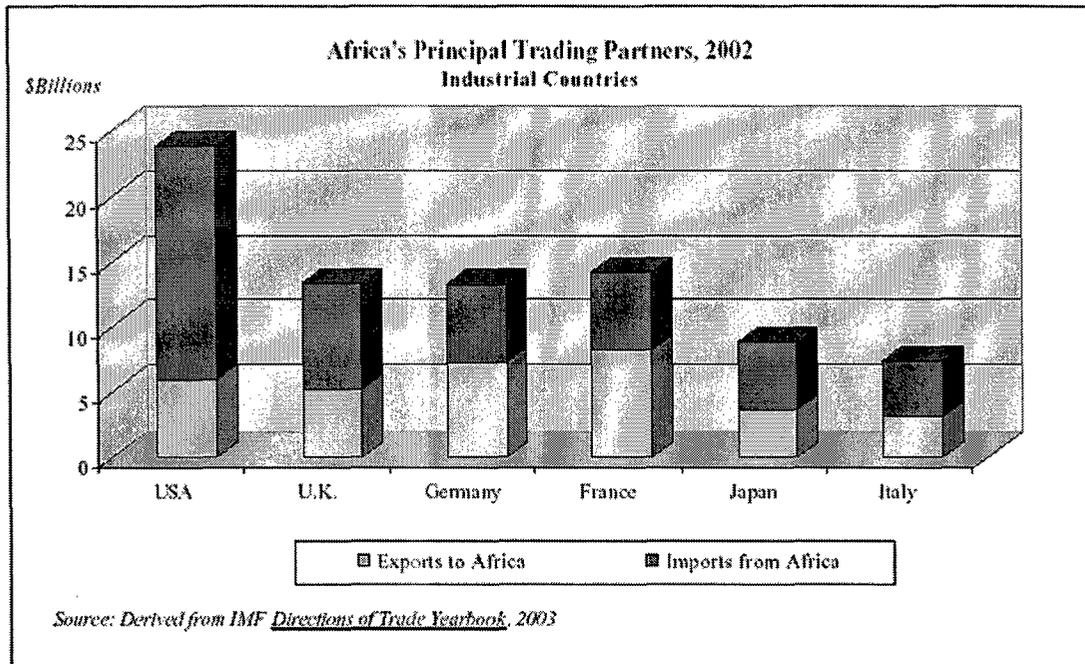
Afrique subsaharienne en 2005



Annexe # 4

Source : U.S. Department of Commerce (site Internet)

Les échanges commerciaux en Afrique

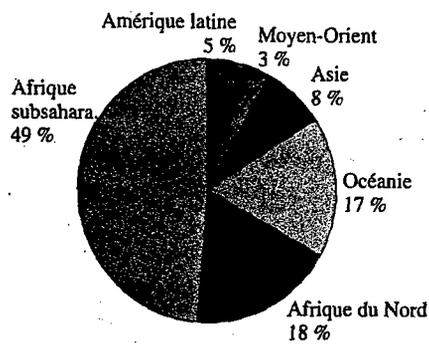


Annexe # 5

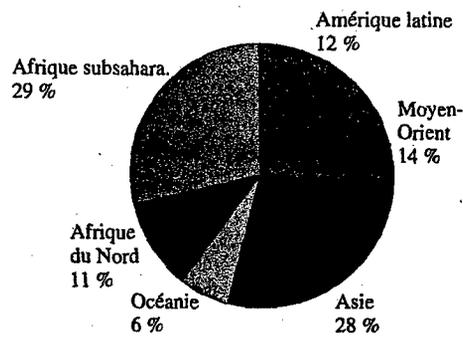
Source : Tavernier, Yves. La coopération française au développement. Paris : La documentation française, 1999.

Répartition géographique de l'aide publique au développement en 1996

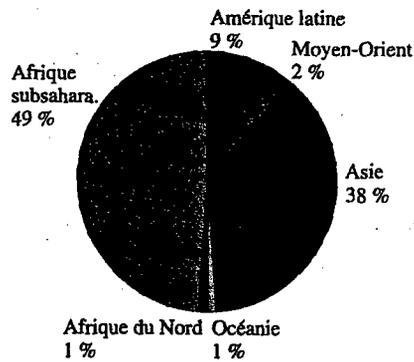
France



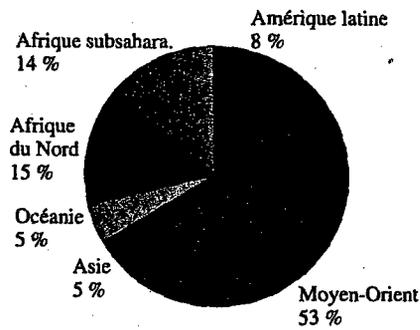
G 7



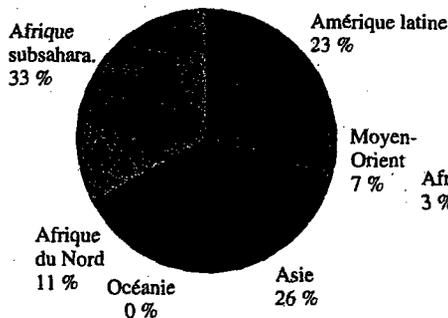
Royaume-Uni



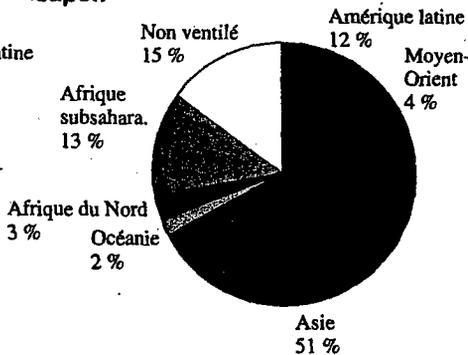
États-Unis



Allemagne



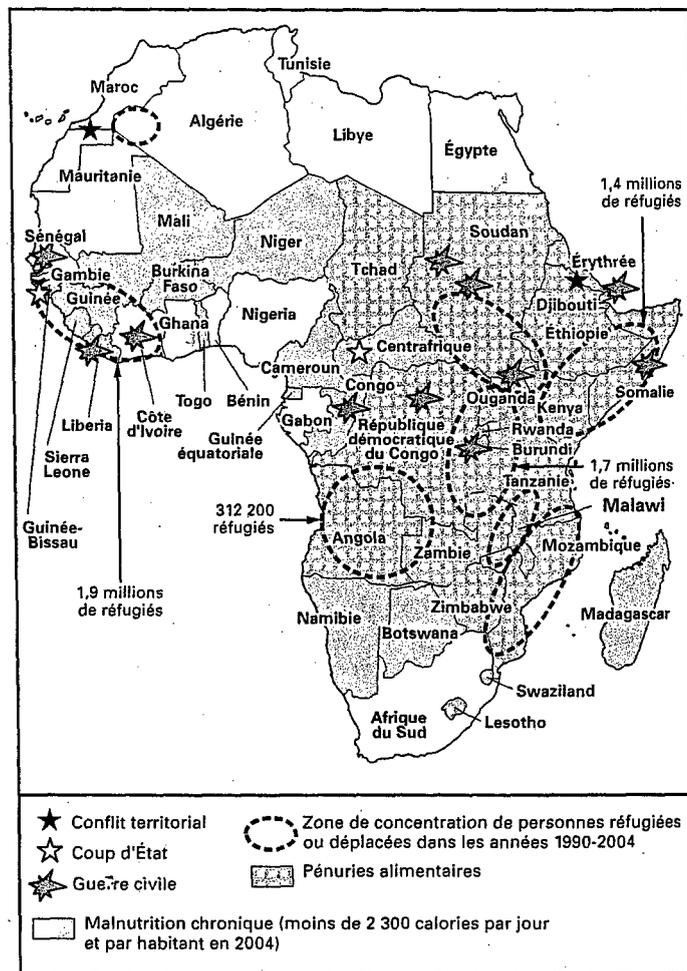
Japon



Annexe # 6

Source : Boniface, Pascal, dir. *L'Année Stratégique 2005*. Paris : IRIS, 2005.

Les zones de tensions et de conflits en Afrique en 2004



Bibliographie

Livres

Afrique 2025. Khartala: Paris, 2003.

Bagayoko-Penone, Niagalé. Afrique : les stratégies françaises et américaine. Paris : l'Harmattan, 2003.

Bangui-Rombaye, Antoine. Tchad: elections sous contrôle (1996-1997). Paris: l'Harmattan, 1999.

Bangura, Abdul Karim, ed. US-African Relations : The Reagan-Bush Era. New York : Peter Lang Publishing Inc., 2001.

Barrat, Jacques et Claudia Moisei, ed. Géopolitique de la francophonie : Un nouveau souffle ? Paris : La documentation française, 2004.

Biffot, Rodolphe. La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Paris : Economica, 2003.

Bongo, Omar. Blanc comme negre. Paris : Editions Grasset & Fasquelle, 2001.

Boniface, Pascal, dir. L'Année Stratégique 2005. Paris : IRIS, 2005.

Boniface, Pascal. La France contre l'Empire. Paris : Editions Robert Laffont, S.A., 2003.

Bozo, Frédéric. La politique étrangère de la France depuis 1945. Paris : La découverte, 1997.

Colloque d'Abijan le 12-17 septembre 1977. Civilisation noire et Eglise catholique. Paris : Présence africaine, 1978.

Colombani, Jean-Marie et Walter Wells. « France-Amérique : Déliaisons dangereuses ». Jacob-Duvernet: France, 2004.

Conklin, Alice L. A Mission to Civilize: The Republican idea of Empire in France and West Africa 1895-1930. Stanford, CA: Stanford University Press, 1997.

Cordellier, Serge et Béatrice Didot, dir. L'état du monde 2005. La Découverte: Paris, 2004.

Deschamps, Alain. Somalie 1993 : Première offensive humanitaire. Paris : l'Harmattan, 2000.
Dossier noir de la politique africaine de la France N°12 : sommet franco-africain au Louvre. Paris : l'Harmattan, 1998.

Duignan, Peter et L.H. Gann. Les EtatsUnis et l'Afrique. Paris : Economica, 1990.

Dumoulin, Andre. La France militaire et L'Afrique. Bruxelles : Editions GRIP, 1997.

Elomari, Belkacem. La Coopération militaire française en question. Lyon : Observatoire des transferts d'armements, 2001.

Ferrier, Jean-Pierre. Avec a collaboration de Fadi Assaf. L'Année diplomatique 2004. Paris : Gaulino éditeur, 2003.

Gaulme, François. Intervenir en Afrique?: Le dilemma franco-britannique. Paris : Institut français des relations internationales (IFRI), octobre 2001.

- Gourévitch, Jean-Paul. L'Afrique, le fric, la France. Paris : Le Pré aux Clercs, 1997.
- Gourévitch, Jean-Paul. La France en Afrique : cinq siècles de présence. France : Le Pré aux Clercs, 2004.
- Gouteux, Jean-Paul. La Nuit Rwandaise : l'implication française dans le dernier génocide du siècle. Paris : Esprit Frappeur, 2002.
- Guitard, Odette. Bandoung et le réveil des peuples colonisés. Paris : Presses universitaires de France, 1961.
- Hastings, Adrian. The Church in Africa 1450-1950. Oxford : Clarendon Press, 1994.
- Herbst, Jeffrey and Greg Mills. The Future of Africa: A New Order in Sight?. International Institute for Strategic Studies, Oxford University Press, Inc., 2003.
- Houzel, Renaud. Rwanda 1993-1997. Paris : Editions Montchrestien, 1997.
- Hugon, Philippe. Economie de l'Afrique. Paris : Editions La Découverte, 2003.
- Kessler, Marie-Christine. La Politique Etrangère de la France : Acteurs et processus. Paris : Presses de Sciences Po, 1999.
- Kwasi Fosu, Augustin, Saleh Nsouli, et Aristomène Varoudakis ed. Policies to Promote Competitiveness in Manufacturing in Sub-Saharan Africa. Paris: IMF/AERC/OECD, 2001.
- Mas, Monique. Paris-Kigali 1990-1994 : Lunettes coloniales, politique du sabre, et onction humanitaire. Paris : l'Harmattan, 1999.
- Monnet, Sylvie. La Politique extérieure de la France depuis 1870. Paris : Armand Colin/HER, 2000.
- Ndi-Okalla, Joseph. Inculturation et conversion : Africains et Européens face au synode des Eglises d'Afrique. Paris : Karthala, 1994.
- Ngoupandé, Jean-Paul. L'Afrique sans la France : Histoire d'un divorce consommé. Paris : Albin Michel S.A., 2002.
- Njinkeu, Dominique, dir. L'Afrique et les défis de l'OMC. Paris : Editions Karthala, 2004.
- Nsouli, Saleh M. ed. The New Partnership for Africa's Development. Washington D.C.: International Monetary Fund, 2004.
- Pascallon, Pierre, dir. La Politique de sécurité de la France en Afrique. Paris : l'Harmattan, 2004.
- PDM (Partenariat pour le Développement Municipal). Etat de la décentralisation en Afrique. Paris : Khartala-PDM, 2003.
- Penne, Guy. Mémoire d'Afrique 1981-1998. Paris : Fayard, 1999.
- Ping, Jean. Mondialisation, paix, démocratie et développement en Afrique : l'expérience gabonaise. Paris : l'Harmattan, 2002.
- Saint-Exupéry, Patrick de. L'inavouable: La France au Rwanda. Paris : Editions des Arènes, 2004.
- Sanneh, Lamin. West African Christianity : The Religious Impact. London: C.Hurst and

- Company, 1983.
- Schraeder, Peter J. United States Foreign Policy toward Africa. Cambridge: Cambridge University Press, 1994.
- Smith, Stephen. Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt. Paris : Calmann-Lévy, 2003.
- Stamm, Anne. L'Afrique de la colonisation à l'indépendance. Paris : Presses universitaires de France, 2003.
- Strategic Framework for Assistance to Africa. Washington D.C. : The World Bank, 2004.
- Tavernier, Yves. La coopération française au développement. Paris : La documentation française, 1999.
- Toussaint, Eric et Arnaud Zacharie. Sortir de l'impasse : Dette et ajustement. Paris : Syllepse, 2002.
- Valette, Jacques. La France et l'Afrique : l'Afrique subsaharienne de 1914-1960. Paris : SEDES, 1994.
- Védrine, Hubert. Les cartes de la France à l'heure de la mondialisation. Paris : Fayard, 2000.
- Wesseling, Henri. Divide and Rule : The Partition of Africa 1880-1914. Westford, CT: Praeger, 1991.

Articles

- ABC Madrid. « Les Français n'ont pas de leçons à donner ». *Courrier International*, num 733, 18-24 novembre 2004.
- Airault, Pascal. « Paris courtise Dakar ». *Jeune Afrique/l'Intelligent*, num 2291, 5-11 décembre 2004.
- « An agreement, sort of ». *The Economist*, 13-19 November 2004.
- Asante, Ben et Amaechi Dike. « Growing Strategic Links ». *West Africa*, 19-25 march 2001.
- Aubriet, Jean-Michel. « Clinton, Obasanjo et la Renaissance ». *Jeune Afrique/l'Intelligent*, num 2068, 29 août-4 septembre 2000.
- Bayart, Jean-François. « La politique africaine de la France : de Charybde en Scylla ? ». *Politique Africaine*, num 49, Paris : Khartala, mars 1993.
- Bulletin de l'Afrique Noire. « Le commerce extérieur de la France avec le Sénégal en 2003 ». num 2122, 31 mars 2004.
- Campbell, Bonnie. « Débats actuels sur la reconceptualisation de l'Etat par les organismes de financement multilatéraux et l'USAID ». *Politique Africaine*, num 61, Paris : Khartala, mars 1996.
- Chalopet, Brice et Kerren Triffon. « Interfrance Media (Cahier du *Monde*) ». *Le Monde*, num 18578, 19 octobre 2004.
- Chendjou, Claude. « Quelle voie choisir pour réussir ». *Jeune Afrique/l'Intelligent* num 2265, 06-12

- juin 2004.
- Cherruau, Pierre et Rinaldo Depagne. « J'appelle les militaires à l'insoumission ! ». *Courrier International*, num 733, 18-24 novembre 2004.
- Colette, Elise. « Sommet du G8 ». *Jeune Afrique/l'Intelligent*, num 2266, 13-19 juin 2004.
- Coquet, Bruno, Jean-Marc Daniel, et Emmanuel Fourmann. « L'Europe et l'Afrique : flux et reflux ». *Politique Africaine*, num 49, Paris : Khartala, mars 1993.
- David, Dominique. « L'ONU face au nouvel agenda de la sécurité mondiale ». *Questions Internationales/Dossier : L'ONU à l'épreuve*, num 11, janvier/février 2005.
- Dedieu, Jean-Philippe. « Les élites africains enjeu de la diplomatie scientifique des Etats-Unis ». *Politique Etrangère*, Paris : IFRI, janvier 2003.
- Diasso, Ernest. « Quand Gbagbo cherche à séduire l'Oncle Sam ». *Courrier International*, num 733, 18-24 novembre 2004.
- « Dousing the flames of Darfur ». *The Economist*, 3-9 July 2004.
- Economist*, The. « Le spectre de la guerre civile ». *Courrier International*, num 733, 18-24 novembre 2004.
- Forum du Futur* (FdF). Paris : Colloque à l'Assemblée Nationale, le 20 octobre 1997.
- Garnier, Philippe. « Sénégal : Les raisons d'investir ». *Jeune Afrique/l'Intelligent*. num 2296, 9-15 janvier 2005.
- Gaud, Michel. « L'Afrique entre décomposition et recompositions ». *Dossier : Questions Internationales : Les conflits en Afrique*. La Documentation Française: Paris, 2004. p. 6-21.
- Geslin, Jean-Dominique. « Gabon/Etats-Unis : Réchauffement au sommet ». *Jeune Afrique*, num 2264, 30 mai- 5 juin 2004.
- Ghorbal, Samy. « Retrouvailles de raison ». *Jeune Afrique/l'Intelligent*, num 2299, 30 janvier-5 février 2005.
- Gouttebrune, François. « La France et l'Afrique : le crépuscule d'une ambition stratégique ? ». *Politique Etrangère*, Paris : IFRI, hiver 2002.
- Hoagland, Jim. « Giving France a Hand ». *The Washington Post*, 25 November 2004.
- Holy, Bedi. « Honte à la France ! ». *Courrier International*, num 733, 18-24 novembre 2004.
- Latreille, Thierry. « Etats-Unis – Afrique : qui bénéficie réellement de l'AGOA ? ». *Problèmes économiques*, num 2.845, Paris : La documentation française, 25 février 2004.
- Marchesin, Philippe. « La politique africaine de la France en transition ». *Politique Africaine*, num 71, Paris : Khartala, octobre 1998.
- Mason, Douglas. « Lueurs d'espoir pour le continent ». *Courrier International/The Economist*, Le monde en 2004 (hors serie).
- Omballa, Megelan. « La politique africaine de la France : ruptures et continuités ». *Dossier : Questions Internationales : Les conflits en Afrique*. La Documentation Française: Paris,

2004. p. 54-65.

Rémy, Jean-Philippe et Laurent Zecchini. « La polémique sur les affrontements d'Abidjan s'amplifie ». Le Monde, 5 décembre 2004.

Reuters. « L'Armée française en Côte d'Ivoire : oui, mais ». LeMonde.fr, 4 février 2005.

« Room at the top table ? ». The Economist, 2-8 October 2004.

Schraeder, Peter J. « Finie la rhétorique, vive la géopolitique ». Politique Africaine, num 82, Paris : Khartala, juin 2001.

Sengupta, Somini. « Dakar se jette dans les bras de Washington ! ». The New York Times/Courier International.com, 8 avril 2004.

Soudan, François. « 4 ans de plus ! ». Jeune Afrique/l'Intelligent, num 2287, 7-13 novembre 2004.

Talla, Blaise-Pascal. « Cameroun : Lettre ouverte aux anglophones ». Journal de l'Afrique en expansion, num 356, août 2004.

Teiga, Marcus Boni. « Pourquoi la France ne fait plus la loi ». Courrier International, num 733; 18-24 novembre 2004.

Tréan, Claire. « Dakar célèbre l'accord parfait entre Jacques Chirac et Abdoulaye Wade ». LeMonde.fr, 3 février 2005.

« Une nouvelle stratégie militaire de l'occident en Afrique ». Aujourd'hui l'Afrique, num 93, septembre 2004.

Wall Street Journal, The. « Bush-Chirac meme combat ? ». Courrier International, num 733, 18-24 novembre 2004.

Sources électroniques

Ministère des Affaires Etrangères site officiel (information générale) :

<<http://www.diplomatie.gouv.fr>>

« An Overview of President Bush's African Policy ». US Department of State, 11 July 2003.

<<http://www.state.gov>>.

Hamata, Max. « US, African Countries Discuss Free Trade ». Yahoo!news, 10 December 2003.

<<http://news.yahoo.com>>.

Kansteiner, Walter. Transcript « U.S. Policy Toward Africa on the Eve of the President's Trip ».

The Brookings Institution, Monday, 30 June 2003. Online:

<www.brookings.edu/comm/events/20030630.htm>.

US African Growth and Opportunity Act (AGOA) online (information générale) :

<<http://www.agoa.gov>>

US Department of State online (information générale) : <<http://www.state.gov>>

Vershav, François-Xavier. « Abidjan : le tournant ? ». Billets N°131, 2 décembre 2004 :

<<http://www.survie-france.org>>.

Autres sources

Gaulme, François. Lecture et cours à l'Institut Catholique à Paris.

Nahum, Perrine. Notes de cours de 17 novembre 2004 à Middlebury College in Paris.

Vilboux-Patry, Nicole. Lecture et cours de 15 mars 2005 à l'Institut Catholique à Paris.